

LES ARTS



Pour l'amour des livres

♦ Un art oublié, la reliure? Au moins deux Québécois se souviennent de ce savoir-faire séculaire. Installés à Cap-Saint-Ignace, inspirés par la vue du fleuve qui s'ouvre vers la Gaspésie, Jacques Revelin et Louise Méthot passent leurs belles journées à manipuler des cuirs fins, à marbrer du papier en cuve, à fabriquer des bouquins cousus main.

Page C-1



Les chars, il les dessine

♦ Point besoin pour Michel Boutin de faire le pied-de-grue par une température glaciale afin d'apercevoir les chars allégoriques du Carnaval de Québec. Sa table à dessin voit défiler chacun d'entre eux depuis 18 ans dans les ateliers de la rue Joly.

Page C-10

Andrée Boucher dit respecter la norme salariale

♦ « Mon salaire de mairesse correspond à la « cenne » près aux normes suggérées par la Loi des cités et villes », a affirmé le premier magistrat de Sainte-Foy. Une erreur de calcul aurait causé un imbroglio dans l'étude sur le salaire des maires de la CUQ publiée hier.

Page A-3

LA MÉTÉO

Nuageux avec éclaircies et possibilité de chutes de neige fondante surtout en fin de journée. Vents modérés. : près de 0. Demain: nuageux avec un peu de neige.

Détails, page C-6

LE SOMMAIRE

Aménagement paysager.....A-10	Journal en classe.....C-12
Annonces classées.....C-6 à C-10	Hier et aujourd'hui.....B-7
Arts.....Cahier C	Horoscope.....B-6
Bandes dessinées.....B-8	Médecine.....B-2
Décès.....C-11	Monde.....A-9 à A-11
Des GENS.....B-7	Mots croisés.....B-6
Dossiers.....B-3	Mot mystère.....B-6
Echecs.....B-6	Où aller.....C-4
Économie.....A-8	Science.....B-1
Editorial.....B-4	Scrabble.....B-6

Village-des-Hurons Des cigarettes pour pas cher

♦ Le privilège des Amérindiens de ne payer aucune taxe d'accise sur le territoire des réserves a donné naissance au trafic des cigarettes à bas prix. Une pratique encore tolérée mais pour combien de temps. Marc Lestage a enquêté sur le sujet. Ci-contre, une boutique huronne avec la cartouche à \$19.50.

Page A-4



Bas-du-fleuve SEPT morts en 5 minutes

♦ Deux accidents sur la même route à cinq minutes d'intervalle ont fait sept victimes dans la région de Métis-sur-Mer, hier. Une famille de quatre personnes a péri dans l'un, trois adolescents dans l'autre.

Page A-2

LE SOLEIL

DIMANCHE 17 JANVIER 1988 48 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd Livraison à domicile (7 jours) 3.00\$ 50¢
QUÉBEC, 92e année, no 19 Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 65¢

Succès relatif de la grève générale Haïti: forte abstention prévue pour le scrutin

♦ PORT-AU-PRINCE (AP, AFP, PC) - Le succès, quoique relatif, de la grève générale lancée hier par l'opposition contre les élections d'aujourd'hui en Haïti laisse prévoir une forte abstention au scrutin organisé par le Conseil général de gouvernement dirigé par le général Henri Namphy.

A Port-au-Prince, la capitale, la grève a été quasi totale. La totalité des magasins étaient fermés, les usines de sous-traitance n'ont pas ouvert leurs portes et les services de transport en commun ont fonctionné à 10 pour 100.

Toutefois, la grève a été moins suivie ailleurs dans le pays. Ainsi, à Cap-Haïtien, la deuxième ville en importance, et à Gonaïves, le

mort d'ordre de l'opposition n'a été que partiellement suivi. Dans d'autres localités, les activités étaient pratiquement normales.

L'appel à la grève avait été formulé par Lire A-2, ABSTENTION



Avec des rues désertes, les patrouilles militaires sont encore plus visibles à Port-au-Prince. Sur la banderole, une incitation à aller voter aujourd'hui.

Le Canada devrait repenser son aide

Page A-3

Confusion à Donnacona: la Domtar encore en lock-out

♦ Les 425 travailleurs de la papetière Domtar sont descendus dans les rues de Donnacona, hier, en fin d'après-midi, pour manifester leur irritation à la suite de l'imposition d'un nouveau lock-out par les dirigeants de l'usine, dans la nuit de vendredi à samedi.

par Normand PROVENCHER

Le cortège s'est mis en branle vers 16 h depuis l'aréna de la municipalité où s'était tenue, pendant deux heures, une réunion syndicale visant à faire le point sur ce conflit de travail fertile en rebondissements. Scandant des slogans de circonstance, les employés de la Domtar ont par la suite sillonné les artères principales de Donnacona, dont le boulevard Saint-Laurent, près du fleuve, où demeurent plusieurs cadres de la compagnie.

Les dirigeants syndicaux se perdent en conjectures sur les raisons ayant motivé la direction de la Domtar de décréter à nouveau un lock-out, à 2 h samedi matin, après qu'ils leur eurent fait savoir, tard vendredi soir, qu'ils acceptaient de mettre fin à leurs moyens de pression, condition patronale sine qua non à la levée du premier lock-out imposée vendredi midi.

« La stratégie patronale est digne d'un roman d'Agatha Christie », lance M. Guy Bilodeau, conseiller syndical de la Fédération des travailleurs des pâtes et papiers (CSN).



« La stratégie patronale est digne d'un roman d'Agatha Christie », selon M. Guy Bilodeau, conseiller syndical. A droite, M. Gilles Papillon, président du syndicat.

La manifestation, qui a duré environ une heure, s'est déroulée dans le plus grand calme. Deux autos-patrouilles de la municipalité de Donnacona ont escorté les travailleurs pendant toute la durée de cette

marche qui a attiré nombre de curieux à leurs fenêtres.

Quelques minutes avant le retour au point de départ, les événements ont légèrement Lire A-2, CONFUSION

Le beau visage des Nordiques

♦ Le changement de routine préconisée par Ron Lapointe (à droite) a porté fruit dès hier soir au Colisée de Québec. Les Nordiques ont disputé l'une de leurs meilleures performances à domicile cette saison et n'ont fait qu'une bouchée des Blackhawks de Chicago, l'emportant 4-1.

Tabloïd sport

Manitoba Au tour du juge en chef d'être arrêté

♦ WINNIPEG (PC) - Le juge en chef de la cour provinciale du Manitoba, Harold Gyles, a été accusé d'entrave à la justice, a déclaré hier le directeur du service de police de Winnipeg Herb Stephen.

Le directeur Stephen a indiqué en conférence de presse que le juge Gyles était l'une des cinq nouvelles personnes accusées d'être impliquées dans un racket de contraventions rendu public vendredi.

« Il a été arrêté cet après-midi », a précisé M. Stephen.

Des accusations d'entrave à la justice ont également été portées contre David Margolis, un avocat de Winnipeg, et Doreen Amos, sténographe judiciaire à l'emploi du gouvernement provincial.

Deux autres personnes ont été accusées pour leur part de conspiration. Il s'agit de David Metcalfe et Robert Lyle Henry, tous les deux chauffeurs de taxi.

Le juge en chef Gyles avait été démis de ses fonctions vendredi, au moment où des accusations étaient portées contre 11 personnes, dont plusieurs membres de la communauté juïque.

Le procureur général Vic Schroeder a déclaré qu'il devrait nommer lundi un juge en chef par intérim.

Accusations à venir

M. Stephen a pour sa part indiqué que d'autres accusations pourraient être portées au fur et à mesure que l'enquête progresse.

« Il y a encore des douzaines de personnes à interroger... dans tous les couches sociales de cette ville. »

Refusant de donner des détails sur l'affaire, le directeur a uniquement déclaré qu'il s'agit d'échanges de biens reliés à des billets de contravention.

« Certains objets tangibles ont changé de main en échange de faveurs. Parfois, ce fut de l'argent, mais dans certains cas, ce fut d'autres types de biens. »

M. Stephen a enfin déclaré Lire A-2, JUGE

Saviez-vous que...

Le rôle précis de la Corporation des concessionnaires d'automobiles de la Régionale de Québec est avant tout d'être le lien entre le concessionnaire et vous consommateur. Voyez notre message dans les pages AUTOMOBILE du SOLEIL de lundi.



LA CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DE LA RÉGIONALE DE QUÉBEC



SUITES de la première page

ABSTENTION...

le Comité d'entente démocratique (CED), qui regroupe les quatre principaux candidats aux élections ratées du 29 novembre dernier.

Marc Bazin, Sylvio Claude, Gérard Gougeon et Louis Dejoie ont qualifié le scrutin d'aujourd'hui de « farce électorale à laquelle concourent des candidats fantoches et macoutes ».

« Ces élections ne sont ni libres ni démocratiques », a déclaré Marc Bazin.

Le CED a demandé à la population de boycotter les élections d'aujourd'hui en observant une « journée de réprobation nationale ». L'abstention a été aussi fortement « suggérée » par les Églises catholique et protestante.

Onze candidats

Au scrutin d'aujourd'hui, il y a 11 candidats à la présidence, 48 aux 27 sièges au Sénat et 195 aux 777 sièges du Parlement.

Les favoris dans la lutte pour la présidence sont Leslie Manigat, un professeur d'université de 57 ans, Grégoire Eugène, un avocat de 51 ans, Hubert de Ronceray, 55 ans, un ancien ministre congédié par Jean-Claude Duvalier pour avoir prêté des élections, et Gérard-Philippe Auguste, un agronome de 64 ans. Selon certains observateurs, Manigat est celui qui a le plus de chances d'être élu.

Environ 2,6 millions d'Haïtiens ont droit de vote. Les bulletins de vote ne sont arrivés qu'hier dans les bureaux de Conseil électoral qui a néanmoins affirmé que les bulletins seraient acheminés en temps vers les 3.000 bureaux de scrutin à travers le pays. En Haïti, les candidats ont le droit de distribuer les bulletins de vote à leurs partisans, ce qui veut dire qu'un candidat qui a de l'argent et une bonne organisation a de meilleures chances d'être élu. Autre particularité: comme 80 pour 100 de la population est analphabète, les hommes du candidat ajoutent sa photo aux bulletins pour « guider » le choix de l'électeur.

Présence de l'armée

L'armée, particulièrement absente dans les rues lors de l'échec des élections du 29 novembre dernier, qui coûtèrent la vie à au moins 36 personnes, a poursuivi, hier, sa démonstration de force à Port-au-Prince, en patrouillant les rues, en établissant quelques barrages et en faisant défiler quelques véhicules blindés remorquant des canons.

La presque totalité des Haïtiens interrogés hier par les journalistes ont déclaré qu'ils ne voteront pas aujourd'hui. Plusieurs ont expliqué que ces élections n'ont aucun sens.

« Le 29 novembre, nous étions prêts, a déclaré une Haïtienne; nous avons raté cette occasion. Cette fois-ci, ce jeu n'est pas le nôtre. »

Sans liste électorale

Aucune liste électorale n'a été préparée. Le personnel des bureaux de scrutin doivent marcher avec une encre indélébile l'index droit de chaque voteur pour éviter qu'une même personne ne vote plusieurs fois.

Selon la nouvelle loi électorale, les observateurs et les journalistes n'ont pas le droit de pénétrer dans les bureaux de vote. ●

CONFUSION...

ment tourné au vinaigre quand le cortège a croisé l'automobile conduite par M. Normand Laprise, le surintendant général du personnel et des relations industrielles à la compagnie Domtar. Quelques manifestants se sont alors regroupés près du véhicule et ont proféré des paroles hostiles à l'endroit de M. Laprise, qui était accompagné de l'un de ses enfants. A la demande de leurs leaders syndicaux, le groupe a cependant poursuivi sa route pendant qu'à quelques pas de la les policiers veillaient au grain.

Gestes sauvages

Au cours de la réunion à huis clos en début d'après-midi au sous-sol de l'aréna, les travailleurs de la Domtar ont manifesté leur perplexité face à l'attitude patronale tout en ne cachant pas leur solidarité pour en arriver à une entente le plus rapidement possible.

« On ne comprend pas des gestes sauvages comme ça, explique le président du syndicat, M. Gilles Papillon. Nous n'avons rien à nous reprocher. Nous avons maintenu la productivité de l'usine à son maximum tout au long des négociations. »

Selon lui, les communications faisaient défaut entre le siège social de Domtar à Montréal et les patrons locaux. « Un représentant du siège social m'a déclaré à 1 h 40, samedi matin, que le lock-out était levé comme il avait été entendu après notre réunion syndicale de vendredi soir, poursuit M. Papillon. Peu de temps après, j'apprends de Gérard Renaud, le directeur de l'usine, que le lock-out était maintenu et que jamais il n'avait appris que le syndicat avait accepté de mettre un terme aux moyens de pression. C'est à eux de se parler. Si Donnacona ne peut pas exécuter les ordres de Montréal, c'est leur problème. »

Pourtant, au petit matin, vendredi, les deux parties n'étaient qu'à un cheveu d'un règlement, ce qui sème d'autant plus d'interrogations dans l'esprit du syndicat sur les véritables raisons du lock-out.

« Nous attendions la position de l'employeur qui devait nous rencontrer vendredi après-midi, souligne M. Bilodeau. Il ne s'est jamais présenté. Pourtant, il ne restait que deux points mineurs à régler: l'amélioration des crédits de vacances et la contribution de l'employeur au régime de soins dentaires. Tout le reste avait été réglé et accepté par les patrons. Maintenant, il va falloir ajouter le protocole de retour au travail. »

Aucun incident n'a été déploré lors de la sortie de derniers employés de la papetière, à 2 h, samedi matin. « On ne voulait rien briser et nous avons pris nos précautions afin que la machinerie ne subisse pas de dommages à la suite d'un arrêt de la production », poursuit M. Papillon.

Les moyens de pression utilisés par les employés de la Domtar, qui sont sans contrat de travail depuis le 30 avril, consistaient principalement à ne pas adresser la parole aux contremaîtres. Quelques autocollants ont également été apposés ici et là, ce qui a également eu pour effet de soulever la colère de l'employeur.

Par les bulletins de nouvelles...

Joint en matinée, hier, le directeur de l'usine Domtar, Gérard Renaud, a mentionné n'avoir reçu « aucun feed-back de la réunion syndicale » de vendredi soir qui devait aboutir à la levée des moyens de pression syndicaux. « L'exécutif aurait dû venir nous voir pour nous faire connaître leurs positions, ce qui n'a pas été fait. Dans ces conditions, nous avons à nouveau décrété le lock-out », poursuit ce dernier.

Même son de cloche de la part du surintendant du personnel, M. Normand Laprise, qui se trouvait à l'usine, hier soir, en compagnie d'une quinzaine de cadres. « Juste pour dire que l'on garde les lieux en bon état. »

M. Laprise, dont les commentaires ont été très laconiques, s'est contenté de mettre en relief le manque de volonté syndicale à communiquer avec la direction de la compagnie après la réunion de vendredi soir. « Quand on apprend par les bulletins de nouvelles, les engagements de l'exécutif, on peut se poser des questions. Nous n'assistons pas aux réunions syndicales, nous, pour savoir ce qui se passe. »

Aucune séance de négociations n'est prévue aujourd'hui. Le conciliateur dans le dossier devrait communiquer avec les deux parties dès demain pour tenter de trouver un terrain d'entente. ●

JUGE...

que l'enquête, menée entre autres depuis quatre mois à l'aide d'équipe électronique, a débuté à la suite d'une information donnée aux policiers en juillet dernier.

Vendredi, des accusations ont été portées contre un juge provincial, deux juges municipaux (magistrats), un procureur de la Couronne, deux avocats et cinq autres individus.

Les 16 accusés comparaitront en cour lundi matin. ●

LES FAITS DIVERS

Sept victimes en cinq minutes sur les routes du Bas-du-fleuve

♦ Deux collisions frontales survenues à cinq minutes d'intervalle et à 20 km de distance, sur la route 132, dans le Bas-du-fleuve, ont fait sept victimes hier matin.

par Isabelle JINCHEREAU

Vers 11 h hier, à Métis-sur-Mer, quatre membres d'une même famille ont péri lorsque la Plymouth Reliant K qu'ils occupaient a heurté de plein fouet un camion-remorque non chargé, sur la route 132.

M. Emile Boucher, un paisible retraité de 67 ans, avait quitté son village de Baie-des-Sables, en com-

pagnie de son épouse Jeanne-d'Arc, 60 ans. Son fils Gervais, 29 ans, de Matane ainsi que son épouse, Denise Turcotte, avaient décidé de les accompagner. Le groupe allait faire des emplettes à Rimouski.

En empruntant une dangereuse courbe de la route 132, leur voiture a dérapé sur une plaque de glace. Au même moment, un mastodonte a surgi en sens inverse. Il n'a pu éviter la voiture, qui lui présentait son flanc.

Le garagiste Donald Santerre, de Baie-des-Sables, passait par là presque au même moment. Il allait dépanner deux automobilistes em-

pêtrés dans un fossé. « La voiture a été complètement écrasée par le tracteur de vanne », raconte-t-il.

La nouvelle a anéanti les 800 habitants de ce village. Le curé, l'abbé Yvon D'Astous, a souligné hier que les Boucher étaient ses voisins et qu'ils étaient très impliqués dans la communauté.

Par ailleurs, trois adolescents sont morts dans un accident survenu à 11 h 05 à Saint-Joseph-de-Le-pape, dans la Matapédia. Eric La-joie, 20 ans, Pascal Perreault, 17 ans et son jeune frère de 13 ans, Michael, tous de Saint-Noël, circulaient en direction est sur la route

132. Ils suivaient un véhicule de déneigement, qui a soudainement disparu dans un nuage de neige.

L'automobile des victimes a glissé puis a changé de voie à la hauteur du 5e Rang et est allée percuter une autre voiture. Ces deux accidents ont également fait trois blessés mineurs.

Enfin, Maryse Fortin-Tremblay, âgée de 20 ans, d'Alma, a perdu la vie jeudi, sur la route 175, près de l'ancienne barrière de Laterrière. La jeune femme était passagère dans une voiture qui a percuté un camion-remorque. ●



« Youppe, youppe, sur la rivière... »

C'est par un temps idéal que s'est effectué, hier midi, l'ouverture de la rivière Saint-Charles aux adeptes du patinage. Pour l'occasion, de nombreuses personnes ont pu profiter à loisir de cette immense patinoire naturelle d'environ un kilomètre de long, qui s'étend entre les ponts Dorchester et Drouin.

Toujours pas d'indices dans la recherche des enfants O'Connor

♦ Les recherches entreprises hier par une poignée de volontaires sur les berges de Rivière-au-Renard, dans le but de retrouver les trois fils d'Alfred et Murielle O'Connor, sont demeurées vaines.

par Isabelle JINCHEREAU

Pas un seul indice pouvant conduire à la découverte de Harold, 10 ans, Eric, 5 ans et Simon, 4 ans, n'était visible dans les eaux glacées du golfe Saint-Laurent. Jusqu'à maintenant, seul le cadavre d'Alfred O'Connor a été repêché.

Les trois enfants auraient présumément été projetés au bout du quai de la petite communauté de 3.600 âmes, située à 30 kilomètres au nord de Gaspé. Leur père, Alfred O'Connor, un assisté social de 37

ans, qui ne prenait pas du tout sa récente séparation avec son épouse, avait décidé d'en finir avec la vie.

Il devait d'ailleurs rejoindre ses garçons, quelques instants après ce que l'on considère maintenant comme un triple meurtre, une tragédie unique dans les annales de ce village de pêcheur.

Hier, un citoyen, Freddy Dufresne, a marché le long de la rivière au Renard, sans rien trouver de neuf. Avec ses jumelles, il a vu un bateau à la coque d'acier de 4 m de long, avec trois personnes à bord, sonder la rive, du village à l'Anse-au-Griffon, sans résultat. D'autres sympathisants ont parcouru la route de Gaspé.

Plusieurs curieux ont préféré se recueillir au quai. Les glaces s'étaient tassées, la mer était calme

mais pas plus bavarde. Demain, la marée sera trop haute pour scruter la mer. La semaine prochaine, les plus optimistes fouilleront encore le territoire.

A Rivière-au-Renard, on se rappelle cependant que lors de la tragédie qui avait coûté la vie à 13 Français, il y a quelques années, un seul cadavre était remonté à la surface. Les vents et les courants n'avaient laissé aucun répit aux victimes. ●

EN BREF...

■ **Un autre bar clandestin est fermé** - La police de Québec, aidée de l'Escouade des moeurs de la Sûreté du Québec, a fermé un autre bar clandestin samedi matin. En effet, une quarantaine de clients, parmi lesquels figurent plusieurs mineurs, ont dû s'identifier à la centrale du parc Victoria, après que les forces de l'ordre eurent investi un bar situé au 537, rue Saint-Vallier. Une petite quantité de drogue a également été retrouvée. Les coupables comparaitront par sommation.

■ **Des flammes sur la cuisinière** - Les policiers-pompiers de Sainte-Foy ont combattu, vers 9 h 30 hier matin, un incendie dans une maison située rue de la Suète. Les flammes ont éclaté sur la cuisinière, sur laquelle un chaudron de graisse brûlait. Les dommages, évalués à \$10.000, sont imputables à l'eau et à la fumée. Les cinq locataires de la maison ont pu s'échapper à temps.

■ **Récompense promise** - Une récompense est promise à quiconque pourra renseigner la police de Québec sur un vol d'équipement électronique de Radio-Canada, d'une valeur de \$80.000, survenu dans une chambre d'hôtel le week-end dernier. Il s'agit d'une caméra Sony Betacam modèle BVF338. L'appareil en question est hautement sophistiqué et ne peut servir à un usage domestique. Tout renseignement sera traité confidentiellement, au numéro 691-6001.

■ **Auto contre autobus scolaire** - Un accident concernant un autobus de transport d'écoliers et une automobile a fait un blessé sérieux vers 16 h vendredi, sur la route 365, à Saint-Raymond de Portneuf, près de la route du lac Sergent. Au moment où le chauffeur du transporteur vert et blanc, de la compagnie Autocar Portneuf, s'apprêtait à faire descendre un enfant, l'automobiliste a perdu la maîtrise de sa voiture et a dérapé. Il a heurté le côté de l'autobus. En voyant venir l'auto droit sur lui, le chauffeur d'autobus a fermé ses feux clignotants et s'est rangé sur le bord de la chaussée, évitant ainsi le pire. Aucun écolier n'a été blessé dans cet accident.

■ **2 ans pour le vol du boulanger** - Trouvé coupable de vol qualifié, Jacques Bérubé, âgé de 49 ans, de Rimouski, a pris le chemin du pénitencier pour deux ans. Cette sentence lui a été imposée à Rimouski, jeudi, par le juge Marc Gagnon. L'accusé à qui tout cautionnement avait été refusé à cause de son dossier judiciaire avait dévalisé, le 19 octobre dernier, la boulangerie Lacasse de Rimouski en menaçant l'employé avec un couteau. Il avait été arrêté quelques minutes plus tard. La cour lui a de plus imposé une probation de trois ans.

Correction

♦ La locataire expulsée de son logement vendredi à Vanier habitait l'appartement no 2, et non le no 1, occupé par M. Eric Larivée, 485, rue Santerre. Nos excuses.

LE SOLEIL

ANNONCES CLASSEES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00

Samedi: de 12h00 à 23h00

Dimanche: de 14h00 à 23h00

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Le Soleil 390, rue St-Vallier est Québec G1K 7J6

6/49
8-27-29-36-37-39
(complémentaire)
47

Sélect 42
2-3-4-8-15-29
(complémentaire)
12
mise-tôt
2-8-9-27

LA QUOTIDIENNE
tirage du 16 janvier
1-6-8
6-2-2-2

Imbroglio sur la rémunération des maires

Boucher dit toucher le salaire prévu par la loi

♦ La mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher, a rapidement répliqué, hier, à l'information publiée dans LE SOLEIL selon laquelle les maires de la Communauté urbaine de Québec gagnent des salaires jusqu'à quatre fois plus élevés que le taux suggéré par la loi. Selon elle, le «taux suggéré» tel que publié dans notre livraison d'hier comportait une erreur de calcul.

«Mon salaire de mairesse correspond à la «cenne» près aux normes suggérées par la Loi des cités et villes», a affirmé Mme Boucher.

par Pierre BOULET

C'est pourtant un porte-parole autorisé du ministère des Affaires municipales qui a fourni au SOLEIL les normes à partir desquelles les maires peuvent fixer leur salaire.

Après plusieurs vérifications auprès du service du contentieux du ministère, M. Jacques Desmarais, porte-parole à la Direction des communications des Affaires municipales, nous a expliqué que la loi suggère les normes suivantes pour déterminer le salaire d'un maire: \$0.99 par habitant pour le maire d'une ville de moins de 5,000 âmes, \$0.89 dans une ville de 5,000 à 15,000 habitants, \$0.55 dans le cas d'une municipalité de 15,000 à 50,000 habitants, \$0.24 pour une ville de 50,000 à 100,000 âmes, \$0.10 pour les villes de 100,000 à 300,000 habitants, et \$0.06 dans les villes dont la population dépasse 300,000 habitants.

À partir de cet indice de calcul, le salaire de la mairesse de Sainte-Foy, tel que suggéré par la loi, serait de \$16,707. Mme Boucher gagne actuellement \$50,503. Le

salaire du maire de Québec, quant à lui, serait de \$16,458. M. Pelletier gagne en fait \$68,503.

Le taux de salaire des maires suggéré par la loi semblait tellement dérisoire que LE SOLEIL a jugé bon de vérifier auprès du cabinet du ministre des Affaires municipales pourquoi la norme suggérée avait été fixée à un niveau si bas.

Après vérification, l'attachée de presse du ministre André Bourbeau, Mme Marie-Claire Ouellet, nous a expliqué que le taux de salaire suggéré par la loi «constitue un minimum, au même titre que la Loi sur la salarisation minimum». «C'est ce qui fait que la plupart des grandes municipalités du Québec ne s'en tiennent pas aux normes suggérées par la loi et adoptent des règlements de salaires à la hausse, comme cela leur est permis», a

précisé le porte-parole du ministre. Pas d'accord

La mairesse de Sainte-Foy conteste la justesse des taux fournis par la Direction des communications du ministère et s'inscrit en faux contre l'interprétation qu'en a faite la porte-parole du ministre. Selon elle, les taux suggérés par la loi doivent s'interpréter bien différemment. «Ils sont, dit-elle, cumulatifs par tranche de population».

En clair, ça voudrait dire que pour une municipalité comme Sainte-Foy (population de 69,615), le calcul du salaire suggéré pour la mairesse serait le suivant: \$0.99 par habitant pour la première tranche de 5,000 habitants; \$0.89 pour la deuxième tranche de 5,000 à 15,000 habitants; \$0.55 pour la tranche de 15,000 à 50,000 habitants; et \$0.24 pour la tranche excédant les 50,000 habitants.

Une fois additionnées, ces tranches donnent effectivement comme résultat le salaire que gagne actuellement Mme Andrée Boucher. En suivant le même calcul, le salaire des maires à la tête de grosses villes (Québec, Beauport et Charlesbourg, par exemple) serait à peu de choses près conforme à la norme minimale suggérée par la loi... et non pas deux, trois ou quatre fois supérieur à cette norme comme le révèle le taux fourni par les porte-parole du ministère.

Incertitude

Joint chez lui hier, le porte-parole de la Direction des communications du ministère, M. Jacques Desmarais, a reconnu qu'il ignorait l'existence de cet aspect «cumulatif» dans le calcul du salaire des maires tel que suggéré par la loi. Selon lui, on ne lui en a pas parlé

lors des vérifications qu'il a effectuées auprès du service du contentieux du ministère.

M. Desmarais a donc tenté de rejoindre des gens de ce service, hier. En vain... week-end oblige. Le porte-parole de la Direction des communications a cependant mis le représentant du SOLEIL en garde contre la tentation de «rectifier» les chiffres publiés dans notre livraison d'hier avant qu'il n'ait lui-même effectué d'autres démarches auprès du service du contentieux du ministère des Affaires municipales. M. Desmarais a même offert de refaire vérifier l'interprétation de la loi et de faire effectuer les calculs, au début de la semaine, par les spécialistes du ministère.

Quoi qu'il en soit, il ne peut y avoir qu'une interprétation à la loi. Le ministère des Affaires municipales devrait, cette fois, être en mesure de nous fournir la bonne. ♦

L'élection considérée comme une mascarade

«Veillée patriotique» des Haïtiens de Québec

♦ «L'élection haïtienne ne pourra absolument rien régler car c'est l'affaire d'une minorité. La population n'est pas dupe, elle sait que ce n'est qu'une mascarade.»

par Normand PROVENCHER

C'était «veillée patriotique», hier, au COFI, rue Père-Marquette, pour manifester la désapprobation de la communauté haïtienne de Québec, formée d'environ 500 membres, à l'égard du scrutin qui doit avoir lieu aujourd'hui dans cette île des Antilles.

Pour l'occasion, environ 80 personnes, jeunes et vieux, Blancs et Noirs, se sont réunis pour échanger sur les problèmes que vit actuellement Haïti et entendre des chants et poèmes du pays.

«Nous sommes presque assurés que le peuple haïtien ne participera pas à cette élection, mentionne Antoine Ambroise, membre du Comité de solidarité pour la démocratie en Haïti. Premièrement, les gens ont peur qu'une tierce semblable à celle du 29 novembre survienne à

nouveau; et deuxièmement, ils savent que c'est du bluff.

Comme sous Duvalier

«Peut-on parler d'un gouvernement légitime si la participation n'atteint que cinq ou six pour cent?» se demande M. Ambroise, ajoutant du même souffle que le président élu «ne sera qu'une marionnette entre les mains des duvaliéristes».

Le Canada est appelé à revoir son programme d'aide

♦ PORT-AU-PRINCE (PC) - Le Canada devrait profiter du climat d'incertitude en Haïti pour revoir son programme d'aide dans ce pays.

C'est ce qu'ont déclaré deux personnes impliquées dans l'assistance au peuple haïtien, M. Renaud Bernardin, secrétaire général de la Conférence haïtienne des religieux, et Mme Claudette Werleigh, membre d'un institut impliqué dans la formation en milieu rural.

Une organisation non gouvernementale non canadienne, le Centre canadien d'études et de coopération internationale (CECI), a répondu

Un autre membre du comité, Adrien Chavannes, estime également que le Conseil national de gouvernement (CNG) du général Namphy n'a presque rien à envier à la dictature des Duvalier. «Ils n'ont pas encore touché à la liberté d'expression, ce qui n'était pas le cas sous les régimes Duvalier. Pour le reste, c'est exactement la même chose. On ne peut plus faire de distinction entre le CNG et les duvaliéristes. Quand on tire sur une foule non armée, on peut se poser de sérieuses questions sur le respect des droits humains.»

La politique canadienne à l'égard de la situation haïtienne n'est pas sans susciter des récriminations de la part de M. Ambroise qui loue le «patinage artistique» dont fait

preuve Ottawa dans ce dossier. «Le gouvernement canadien n'a pas de position claire et fait confiance à un ambassadeur (Claude Laverdure) qui se veut un porte-parole du CNG. Ottawa va sans doute trouver n'importe quel argument pour reconnaître le gouvernement qui sera élu.»

Pourtant, croit-il, si les pays étrangers cessaient d'envoyer de l'aide au CNG, ce parti «ne pourrait tenir plus d'un mois».

Sans vouloir prôner la guerre civile dans le pays qu'il a quitté voilà maintenant 22 ans, M. Ambroise estime cependant que lorsqu'on a essayé en vain des voies pacifiques, on comprend que le peuple haïtien puisse en arriver à des solutions extrêmes. ♦

Selon M. Bernardin et Mme Werleigh, il y aurait au moins deux priorités à établir: le renforcement des médias haïtiens et une accélération de l'alphabetisation.

«Il faut consolider le tissu social haïtien, en commençant par faire circuler l'information», a déclaré M. Bernardin.

Tout comme Mme Werleigh, il estime que le Canada devrait être solidaire d'abord et avant tout avec le peuple haïtien. Il devrait donc être particulièrement attentif aux organisations populaires, soit les coopératives, les organisations rurales, etc.

«Il faut écouter et être du bon côté», a soutenu Mme Werleigh.

Selon elle, l'ACDI devrait poursuivre son appui à l'éducation, mais aussi appuyer les organisations des droits de la personne et des organisations de type juridique.

Aide bilatérale

La majeure partie de l'aide gouvernementale canadienne, soit près de \$8 millions en 1986-87, est consacrée à l'aide bilatérale, alors que seulement \$2.6 millions vont directement aux organisations non gouvernementales.

Cette emphase sur l'aide bilatérale, une assistance dont les priorités sont fixées par les deux gouvernements, contribue à maintenir le statu quo, a soutenu Mme Werleigh.

De son côté, M. Bernardin a affirmé que l'appui canadien à des institutions haïtiennes comme l'Institut national d'administration, de gestion et de hautes études internationales permettait au gouvernement haïtien d'affecter ailleurs les sommes que lui-même avait prévues pour ces institutions, qui relèvent de ses différents ministères.

Projets reportés

Certains projets se poursuivent malgré le retrait temporaire du CECI grâce à l'expérience des partenaires haïtiens à qui l'organisme a remis un chèque et des instructions bien précises avant de partir, tandis que d'autres sont totalement

interrompus.

M. Rosario Demers, le directeur régional du CECI en Haïti, est retourné à Montréal avec les autres coopérateurs de l'organisme pour discuter avec la haute direction de l'avenir du programme en Haïti.

«Tout dépendra du régime qui va se maintenir, a déclaré M. Côté. Il y a des stratégies qui devront être remises en question.»

Ce dernier a fait remarquer qu'il y avait eu beaucoup d'arrestations, ces dernières semaines, dans les groupements paysans.

«Il y aura peut-être certains secteurs d'activités qui pourraient être abandonnés, a-t-il ajouté. Ça nous permettra de nous repositionner.»

Le CECI connaissait un certain nombre de problèmes en Haïti, ces derniers temps: il avait de la difficulté à recruter des coopérateurs prêts à aller travailler sur cette île troublée et des retards importants commençaient à affecter l'organisme.

Mais pour l'instant, le CECI a les yeux fixés sur le scrutin d'aujourd'hui. «Tous attendent de voir ce qui va se passer», a affirmé M. Côté.

Après l'entrevue avec la Presse Canadienne, Gérard Côté prévoyait aller au marché faire ses provisions en vue de la journée du scrutin et des jours qui suivront.

«Je ne suis pas inquiet, il ne se passera rien, mais il faut quand même être prudent», a-t-il expliqué. ♦

Les forces armées canadiennes sont prêtes à débarquer en cas de troubles

♦ Les Forces armées canadiennes ne le crient pas sur les toits mais les militaires de Valcartier ont bel et bien reçu l'ordre de se tenir prêts à intervenir aujourd'hui, en cas de trouble majeur à Haïti. C'est ainsi qu'à trois heures d'avis, une unité d'intervention immédiate, peut être en mesure d'être opérationnelle sur ce terrain.

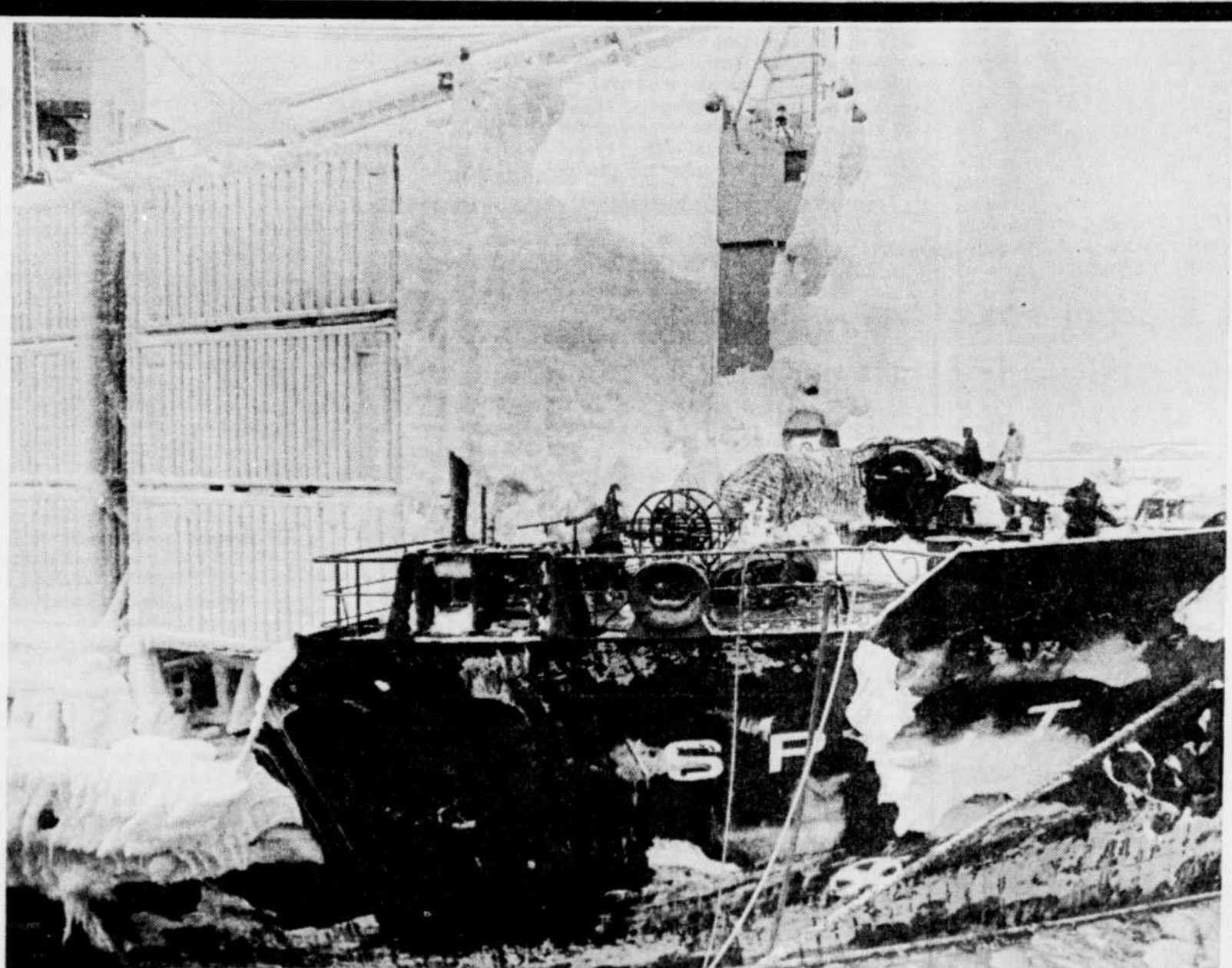
par Isabelle JINCHEREAU

C'est ce qu'a appris le SOLEIL. Vendredi, un porte-parole de la base, le capitaine Marie-Josée Chapdelaine, a simplement précisé que deux militaires du 22e Régiment

effectuaient un exercice de familiarisation sur la côte est, dans le cadre d'un échange inter-arme. «Il s'agit d'un exercice très fréquent», dit l'officier.

Par ailleurs, un hélicoptère de la 430e Escadrille de tactique des hélicoptères de Valcartier a transporté une douzaine de militaires de soutien près de l'île, pour vérifier la bonne marche des navires sillonnant Haïti.

Aucun autre renseignement concernant le nombre et le type de navires ainsi que le mouvement des troupes canadiennes n'a filtré hier du ministère de la Défense nationale. ♦



Le Soleil, Gilles Fréchette

Déglaçement d'un navire yougoslave

Le navire yougoslave SPLIT ressemblait à un véritable iceberg, lors de son accostage au quai 29, vers 23 h 50 vendredi. Victime des vents et tempêtes de l'Atlantique, le cargo chargé de conteneurs a dû être déglacé avec de la vapeur d'eau chaude. Cette opération, d'une durée de 28 heures, est effectuée par une dizaine d'employés de la firme Sani-Mobile, de Lévis. Elle permet également de dégager le système de pouille de l'ancre du navire. Armés de haches et de boyaux, les travailleurs n'ont guère eu la tâche facile, la couche de glace atteignant plusieurs centimètres d'épaisseur sur la coque et sur les ponts. Au début de l'année, un premier navire, le Nord Heide, lui aussi victime du mauvais temps, avait subi le même traitement en arrivant à Québec.

Agrémentez votre lecture!
...syntonisez le 107,5



Pour l'Amour de la Musique

Des cigarettes achetées au gros à 59 cents revendues à \$2.75 au Village-des-Hurons

♦ Les paquets de 25 cigarettes garnis d'une bague portant l'inscription « franc de droits » vendus actuellement \$2.75 dans quelques points de ventes du Village-des-Hurons, ont de toute évidence été payés seulement \$0.59 l'unité par le grossiste qui les a obtenus du fabricant.

par Marc LESTAGE

Cette réalité ne fait aucun doute si l'on s'en remet aux témoignages de M. Serge Descôteaux, officier de Douanes et Accise Canada, et de M. Michel Descôteaux, directeur des

communications de Imperial Tobacco.

D'une part, M. Serge Descôteaux affirme que tous les emballages de cigarettes portant l'identification « franc de droits » sont destinés uniquement à l'exportation ou aux boutiques en zone franche. En conséquence, le gouvernement fédéral ne perçoit aucune taxe, ni droit de ce produit.

Or, selon M. Michel Descôteaux, de Imperial Tobacco, le prix exigé par les fabricants au moment de la vente aux grossistes est de \$23.45 les 1,000 cigarettes, soit \$4.69 de la cartouche, ou environ 59 cents le paquet de 25.

Les taxes

Par ailleurs, les paquets de cigarettes que la plupart des gens achètent sont scellés par une bague indiquant que les taxes ont été payées. Il s'agit généralement d'une garniture couleur or. Elle est noire dans le cas des cigarettes franches de droits.

Quand il s'agit d'une cartouche de 200 cigarettes dont les droits ont été payés, le prix de vente du fabricant au grossiste passe de \$4.69 à \$12.28, compte tenu de l'addition du droit d'accise fédérale de \$2.10, de la taxe d'accise fédérale de \$4.27 et de la taxe de vente fédérale de \$1.21.

Détail

Pour s'approvisionner en ciga-

rettes, les détaillants (dépanneur et débit de tabac) devaient ces derniers jours payer ce prix de gros de \$12.28, incluant toutes les taxes et droits d'Ottawa, majoré de la valeur de la taxe de vente provinciale sur

les cigarettes de \$9.04. Le coût de revient d'une cartouche de 200 cigarettes pour un propriétaire de dépanneur se situe donc présentement à \$21.3244 pour être très précis, selon les chiffres de Imperial Tobacco.

Dès lors, il est facile de comprendre l'irritation des commerçants qui font affaire à proximité d'une réserve où le prix au détail pour des cartouches de cigarettes se situe à \$19.50 et le paquet \$2.75. ♦

Les cigarettes hors-taxes

La GRC est impuissante au Village-des-Hurons

♦ Un an après que les médias eurent fait état de l'existence d'un réseau de vente de cigarettes franches de droits à des non-résidents, sur les réserves de Caughnawaga et Saint-Régis, Douanes et Accise Canada ainsi que la Gendarmerie royale du Canada ont été incapables de contenir le mouvement qui s'étend depuis peu à la réserve du Village-des-Hurons, en banlieue de Québec.

par Marc LESTAGE

« Nous ne pouvons nous expliquer que ces cigarettes pour lesquelles aucun droit, ni taxe fédérale n'a été payé se vendent sur le marché libre », commente un fonctionnaire de Douanes et Accise Canada, à Québec, M. Michel Fecteau, en parlant des paquets de cigarettes portant une bague de cellophane noire et le sceau « franc de droits ».

« Ces emballages sont normalement destinés à l'exportation ou aux boutiques hors-taxes situées aux frontières ou dans les aéroports, explique ce fonctionnaire. La présence de ces emballages est actuellement sous enquête à la Gendarmerie royale, ajoute la même source, cette semaine en nous envoyant au service policier.

Pour les consommateurs, il est très facile de faire la différence entre les paquets de cigarettes incriminés dans cette affaire et les cigarettes que l'on retrouve en vente partout en dehors des réserves, au Canada. Pour savoir à quel type de produit on a affaire, il suffit de lire la petite bande de cellophane qui scel-

le chaque paquet. S'il s'agit d'un produit régulier, la bague indique que les droits et taxes ont été payés (Droits acquittés). Dans les autres cas, la bague porte la mention franc de droits.

La Gendarmerie

Au bureau de la GRC, à Montréal, le coordonnateur par intérim du service des Douanes et Accise, l'officier Marcel Huot a reconnu l'existence du commerce d'emballage de cigarettes portant le sceau « Droit acquitté » mais a refusé de dire si ses services mènent actuellement une enquête à ce sujet.

Les dernières informations officielles transmises par la GRC au sujet d'une affaire de cette nature avaient trait à l'arrestation, en août dernier, de résidents de la bande de Saint-Régis, à la limite de Cornwall et de l'État de New York, surpris hors réserve avec une cargaison illégale de 35 caisses de cigarettes franches de droits.

Commerce florissant

Plus près de nous, il est maintenant de notoriété publique que beaucoup de consommateurs se rendent, à la réserve du Village-des-Hurons, pour acheter leurs cigarettes à un prix inférieur qu'ailleurs dans les dépanneurs et les autres commerces de la région.

Au cours des derniers jours, le paquet de 25 cigarettes de la plupart des grandes marques canadiennes coûtait \$2.75 et la cartouche \$19.50 sur la réserve. Cette situation semble irriter les commerçants qui vendent aussi des cigarettes dans le voisinage du Village-des-Hurons.

C'est le cas du moins pour M. Claude Tremblay, propriétaire d'un dépanneur du boulevard Valcartier, à Loretteville. Cet homme d'affaires en a contre le fait que les marchands de cigarettes de la réserve « trouvent le moyen de s'approvisionner avec des cigarettes hors-taxes qui sont ensuite revendues à des non-résidents ».

Droits

Les officiers de Droits et Accise Canada, tout comme les officiers de la Gendarmerie royale du Canada, disent ignorer les détails du réseau à partir desquels les réserves amérindiennes du Québec sont approvisionnées en cigarettes franches de droits.

De plus, le travail de ces officiers semble compliqué du fait que les bandes amérindiennes leur contestent certaines juridictions ou droits d'enquête sur le territoire des réserves. Ainsi, jusqu'à présent, ce dossier a eu des rebondissements visibles seulement lorsque les policiers ont pu intercepter des contribuables canadiens avec d'importantes quantités de cigarettes franches de droits, en dehors des réserves.

Cette situation est d'ailleurs facile à vérifier. Un fonctionnaire de Douanes et Accise Canada à qui nous avons montré un paquet de cigarettes portant la bague hors-taxes et acheté au Village-des-Hurons nous a affirmé que légalement nous ne devrions pas être en possession de ce produit. Ce monsieur s'est toutefois abstenu de nous le retirer, expliquant qu'il était surtout utile de viser les grossistes, dans des dossiers comme celui-ci. ♦

La provenance des dites cigarettes

Gros-Louis dit tout ignorer

♦ Le chef de bande du Village-des-Hurons, M. Max Gros-Louis, ne s'inquiète pas du fait que plusieurs commerçants de cette « réserve » vendent des cigarettes franches de droits à des non-résidents » et dit « ne pas connaître la

provenance de ces produits, ni les sources d'approvisionnement » de ses concitoyens.

Joint par LE SOLEIL pour commenter cette affaire, M. Gros-Louis a rappelé : « Les autochtones ont le privilège d'acheter et de revendre

des marchandises sans avoir à payer les taxes ou droits imposés par Ottawa ou les provinces. »

En ce qui a trait à la provenance de ces cigarettes à rabais, le chef explique : « Je ne sais pas d'où proviennent les cigarettes dont vous parlez. Il est entendu que les autochtones ont toujours collaboré entre eux en matière de commerce. »

Concernant les ventes à des non-résidents, il explique : « Cette procédure déplaît sans doute à quelques commerçants mais tous les consommateurs qui viennent s'approvisionner en cigarettes sur la réserve semblent par contre bien heureux de la situation. À voir aller les ventes, on a plutôt l'impression que la majorité des contribuables canadiens sont favorables à cette pratique », renchérit-il.

Le chef Max Gros-Louis ne désarme pas non plus lorsqu'on lui parle des problèmes de juridiction en ce qui concerne les réserves et de l'impuissance apparente des fonctionnaires de Douanes et Accise Canada et de la Gendarmerie royale à stopper cette pratique.

Sur ces points, le chef professe avec conviction : « Ces privilèges ont été accordés aux autochtones par des lois. Il y a toujours des revers aux lois. Dans le passé, nous avons eu à en subir les inconvénients parce que des Blancs avaient installé une fabrique de raquettes sur notre territoire pour nous concurrencer et éviter la taxe fédérale. Dans le cas des cigarettes, la loi nous accorde un avantage et mes concitoyens ont décidé d'en tirer profit ». ♦



Un paquet de cigarettes hors-taxes se différencie du paquet ordinaire en ce que la bande qui sert à ouvrir le papier de cellophane d'emballage est noire et porte l'inscription « Franc de droits »

Le Salon

Geneviève Morel

vous offre sa
SUPER-VENTE
APRÈS INVENTAIRE

La vente est présentement en cours

SUPER-RABAIS
de **20%** à **50%**
sur toute la marchandise
(Sauf médicale)

- Vêtements de base
- Fine lingerie
- Maillots de bain
Collection 1988
(Tropic — Gottex — Janine Robin — Etc.)
- Bas et jupons

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES
ACCEPTÉES: 522-1504

287, rue St-Joseph est (de biais avec la bibliothèque municipale)

miniclaire



Nos tissus... des fleurs ou des fruits, des chiens ou des rayures, des coordonnés raffinés et exclusifs qui peuvent changer toute l'humeur d'une maison.

Vente de janvier

Lits - Literie - Tissus - Canapés-lits - Lampes

Place Belle Cour, Sainte-Foy 654-9179

Réservez la date du 20
deux fois plutôt qu'une

DécoMeuble

Depuis 80, les demandes de déclaration de nullité de mariage ont plus que triplé

♦ Le moulin tourne en grand au tribunal ecclésiastique de Québec. Dans la même foulée que les divorces au civil, les demandes de déclaration de nullité de mariage religieux ont plus que triplé, depuis 1980. De 150 qu'il était au début de la décennie, le nombre de demandes est passé l'an dernier à près de 500.

par Guy DUBÉ

Et, tout comme au palais de justice, le tribunal ecclésiastique est débordé. Même si un tri très sévère est effectué au départ, seulement le tiers des causes peuvent être entendues annuellement.

Par contre, il y a une lueur au bout du tunnel, se réjouit le vicaire judiciaire (l'équivalent d'un juge en chef dans un tribunal civil) du tribunal ecclésiastique de Québec, M. Jean-Luc Pelletier. De janvier à décembre 1987 — et c'est la première fois que cela arrive — le nombre de causes qui ont été entendues (528) a été supérieur au nombre de causes qui ont été présentées (485) pendant toute l'année. L'accumulation de causes pendantes a en outre baissé de façon significative, passant de 1,150, le 1er janvier 1987, à 1,060, le 1er janvier 1988.

En dépit de l'instabilité des couples et du fait que la société respecte moins ses engagements qu'auparavant, M. Pelletier conserve un certain optimisme: si les demandes ont plus que triplé, c'est un signe que les gens respectent davantage la législation ecclésiastique, précise-t-il.

En 1983, l'Église catholique a abrogé le vieux code ecclésiastique,

datant de 1918. Elle a élargi ses positions, ne retenant plus des motifs aussi vécus que la non-consommation ou l'homosexualité, par exemple, pour pouvoir annuler religieusement un mariage.

Se marier pour s'évader...

Ainsi, aujourd'hui, le motif le plus souvent invoqué auprès du tribunal ecclésiastique est le «manque de discernement sur les droits et les devoirs du mariage». M. Pelletier donne en exemple une personne qui se marie jeune, sans pouvoir évaluer ou apprécier à sa juste valeur dans quoi elle s'engage; ou encore cette personne qui, à cause d'une situation intenable à la maison, voit le mariage comme étant une solution pour se libérer, s'évader du foyer.

Les sciences comme la psychiatrie et la psychologie ont grandement aidé à améliorer la situation, reconnaît l'abbé Pelletier.

Le deuxième motif retenu pour demander une annulation religieuse est l'«incapacité psychique d'assumer les obligations essentielles du mariage», poursuit-il. L'infidélité chronique (trouble du comportement), l'alcoolisme et l'homosexualité sont des exemples de ce motif.

Le tribunal ecclésiastique de Québec juge les causes matrimoniales provenant des diocèses d'Amos, Chicoutimi, Gaspé, Baie-Comeau, Labrador-Schefferville, La Pocatière, Québec, Rimouski et Trois-Rivières.

La période d'attente entre le début et la fin d'une cause est d'environ deux ans et demi. Un prix fixe a été établi à \$700 pour payer une partie des frais que chaque cause



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

occasionne. Les frais réels sont de plus de \$1,400 et la différence est absorbée par les diocèses participants. L'an dernier, les évêques ont dû ainsi déboursier plus d'un demi-million de dollars.

Quelques statistiques

Voici les causes présentées au tribunal ecclésiastique de Québec, l'an dernier, réparties selon les diocèses. Les chiffres entre parenthèses représentent le nombre de causes accumulées (575) et qui doivent s'ajouter aux 485 présentées

pendant l'année. Si l'on additionne tous les chiffres, on arrive au nombre total de causes qui étaient en attente, le 1er janvier de cette année, soit 1,060.

Québec.....	237.....(420)
Trois-Rivières.....	74.....(19)
Chicoutimi.....	99.....(108)
Amos.....	21.....(14)
La Pocatière.....	9.....(7)
Rimouski.....	25.....(5)
Gaspé.....	14.....(0)
Baie-Comeau.....	6.....(2)
Labrador-Schefferville.....	0.....(0)

ÉCOUTE TON CORPS



VOS ÉMOTIONS ONT-ELLES LE DESSUS?

Combien de personnes peuvent dire qu'elles ne vivent jamais d'émotions? Seulement celles qui s'en font accorder! L'être humain a besoin d'émotions pour continuer son évolution. Cependant, c'est ce que vous faites avec qui fait une différence. On peut comparer une émotion à un couteau. Si on le tient par la lame, on se blesse et quand on le tient par le manche, on le maîtrise. Une émotion est cependant différente d'un sentiment. Une émotion vient toujours de l'extérieur de vous. Vous êtes en réaction à quelque chose qui s'est passé. Un sentiment vient de l'intérieur de vous, c'est la raison pour laquelle un sentiment vous donne de l'énergie. Quand c'est un sentiment d'amour, ça apporte une énergie de guérison tandis que la haine est une énergie de destruction. Celui qui hait finit par avoir des maladies graves.

Vous continuerez à vivre des émotions tant que vous n'aurez pas appris à vous aimer et à aimer les autres à 100%, c'est-à-dire attendre la perfection. À chaque fois que vous vivez une émotion, c'est votre corps (superconscience) qui vous envoie un message pour vous dire que vous enfoncez la grande loi d'Amour. Quand vous avez peur ou vivez de la culpabilité ou de la colère, voilà un signe que vous ne vous aimez pas assez. Vous n'avez pas assez confiance au divin en vous qui a toutes les réponses. Quand vous vivez des émotions de peur, d'agressivité, de désespoir, de rancune, etc., vous n'aimez pas les gens autour de vous. Vous avez constamment des affections, vous êtes dans leur espace, votre bonheur dépend d'eux... vous voudriez qu'ils agissent ou pensent de la même façon que vous.

Pour apprendre à maîtriser vos émotions, il suffit d'apprendre à aimer. Maîtriser ne veut pas dire contrôler, garder en dedans. Maîtriser une émotion, c'est savoir comment l'exprimer à la personne concernée.

L'amour vrai, c'est vouloir que l'être aimé grandisse en tant que personne selon son propre choix et non le nôtre... même si vous ne comprenez pas ou n'êtes pas d'accord. Je vous invite à venir assister gratuitement à une soirée d'information lundi soir le 18 janvier. Pour information ou réservation, priez de nous appeler: 683-2656 ou sans frais: 1-800-361-3834. (Cette chronique n'est pas nécessairement le sujet du cours de la semaine.) Prière d'appeler pour réserver. Nombre de places limité.

Tél.: 683-2656 Pour l'extérieur: 1-800-361-3834

Article de Jacques-Yvan Morin sur l'érosion du français Un numéro double marquera les 70 ans de la revue L'Action nationale

♦ (PC) — La revue nationaliste L'Action nationale marquera son 70e anniversaire et le 75e anniversaire de la Ligue d'action nationale qui l'édite, par un numéro double qui paraîtra vers le 20 janvier.

Le professeur Jacques-Yvan Morin y signera un article d'une cinquantaine de pages sur «l'érosion de la sauvegarde du français au Québec». L'ancien ministre retracera les contrecoups subis par la langue française depuis l'adoption de la Charte de la langue française.

Le démographe Gary Caldwell discutera de la question démographique dans un article intitulé *Vers une politique nationale*, dans le numéro de janvier-février.

L'ancien président de la Commission de la protection de la langue française, Gaston Cholette, posera la question: «Les droits linguistiques des Québécois sont-ils

vraiment protégés par la Charte de la langue française?».

Robert Laplante expliquera l'enjeu et les perspectives du reboisement, au Québec, tandis que Rosaire Morin affirmera que «Mulroney s'en va-t-en guerre!» au sujet des barrières tarifaires.

La plupart de ces auteurs font partie de la trentaine de collaborateurs qui feront partie de la nouvelle équipe mise sur pied par le magazine, a expliqué le directeur Gérard Turcotte, lors d'une interview.

La Ligue d'action nationale, a expliqué M. Turcotte, a obtenu sa charte en mars 1913, de sorte qu'elle aura 75 ans prochainement.

La revue L'Action nationale, qui se pique d'être à l'avant-garde des idées dans le domaine national et politique, a commencé à paraître en 1917 sous le nom de L'Action française et n'a adopté son nom actuel qu'en 1933.

La liste d'une trentaine de collaborateurs qu'a publiée la revue dans

son dernier numéro se lit comme un dictionnaire des nationalistes québécois: Angers, Arès, Bruchési, Chaloult, Drapeau, Duhamel, Gérard Filion, Guy Frégault, Lionel Groulx, Pierre Laporte, André Laurendeau, Jean-Marc Léger, Olivier Maurault, Esdras Minville, Roland Parenteau, Albert Tessier.

La direction de la revue caresse aussi d'autres projets pour 1988, a confié mystérieusement M. Turcotte.

COURS COMPLETS D'ART CULINAIRE
Cuisine traditionnelle, cuisine chinoise, décoration, pâtisserie, nouvelle cuisine.
Institut privé enr.
ÉCOLE DU MICRO-ONDES
Centre de culture personnelle, permis ministère de l'Éducation
Inscription: 683-9120

CONSULTOX

Spécialiste-conseil en programme d'aide aux employés COMMENT COMBATTRE LE STRESS?

Consultox présente une série de sept conférences ayant pour but de vous aider à mieux comprendre et vivre ce phénomène.

Les thèmes abordés seront, entre autres:

- Le stress et sa dynamique
- Les particularités du "burnout" et de la dépression nerveuse
- Les facteurs, les contrôles et les comportements stressants
- Réévaluation des valeurs personnelles et sociales
- La simplicité, l'authenticité, l'excellence
- Le stress motivateur et créatif
- La communication interpersonnelle

QUAND: Cette série de conférences débutera le mardi 19 janvier à 20 heures et se poursuivra tous les mardis jusqu'au 1er mars inclusivement.

LE LIEU: Hôtel Motel Kébécois 600, rue Principale Saint-Romuald (Québec) Autoroute 20, sortie 314 nord

Ces conférences peuvent également être dispensées dans vos entreprises ou organisations.

LE COÛT: 20\$ par conférence ou 120\$ pour la série

Paiement ou inscription après la première conférence. Pour réserver, téléphonez à: 833-6042 (service 24 heures)

UN BRUNCH À LA HAUTEUR

Tous ceux et celles qui viendront notre BRUNCH obtiendront

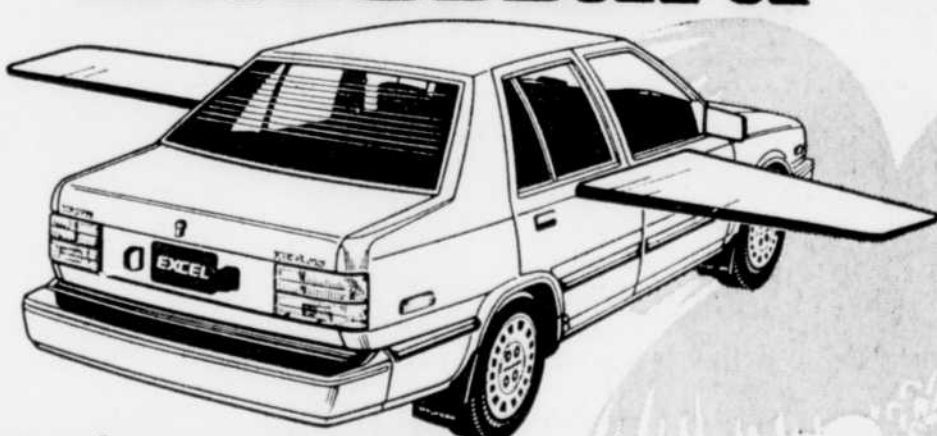
50% de rabais à nos glissades sur chambre à air ou au ski de fond.

LA-HAUT SUR LA MONTAGNE... une nature luxuriante, une nourriture succulente, le grand air et le lac à vos pieds.

L'évasion de vos dimanches. De 10h à 14h, tous les dimanches.
10\$ adultes 5\$ enfants
au Mont-Tourbillon
Lac Beauport

RÉSERVATIONS RECOMMANDÉES: 849-4419 Soles pour groupes.

En janvier L'EXCEL a des ailes chez M. Lessard



Une chance sur 10 de prendre vos vacances au soleil.

Une semaine pour 2 personnes à Acapulco, hôtel Copacabana, départ de Québec. (taxe et services inclus)

D'ici le 30 janvier 88, tout acheteur d'une voiture neuve chez M. Lessard est éligible.

TIRAGE LE 1^{er} FEVRIER 88

Tous les détails chez M. Lessard

Une collaboration: 3214, 1ère Avenue Québec 628-7801

Plus de 150 voitures en inventaire À partir de: 7,295\$* Transport et préparation en sus

Le plus grand choix à Québec

VOYAGES FLEURY

Encore quelques Pony neuves à partir de 5,995\$

PLUS QUE JAMAIS LE NO 1



M. LESSARD Ltée
659, Boul. St-Joseph
Québec
418/623-5471

Le seul concessionnaire Hyundai de la région dont les ateliers sont recommandés par le Club Automobile.

HYUNDAI

Depuis plus de 40 ans au service des automobilistes Nous vendons des voitures bien pensées.

clément

40%

sur tous les vêtements de saison

50%

sur tous les habits de neige (incluant les nouveaux modèles)

60%

sur les habits de neige une pièce en duvet

Lot de vêtements en spécial. Rég. jusqu'à 25\$ 999\$ et plus

30%

sur tuques, mitaines, etc.

clément

Carte verte 001557

PLACE STE-FOY (STE-FOY)
(418) 683-5963
GALERIES DE LA CAPITALE (QUÉBEC)
(418) 627-3472
PLACE CARNIVAL (LEVIS)
(418) 633-2886
LES TOURELLES (SHERBROOKE)
(819) 364-7881
CENTRE LES RIVIÈRES (TROIS-RIVIÈRES)
(819) 378-0550
PLACE VERTU (MONTREAL)
(514) 334-4727

Fin de la grève à Québecair

♦MONTREAL (PC). Les employés au sol de la compagnie aérienne Québecair, en grève depuis six mois, ont accepté vendredi soir dans une proportion de 64 pour 100 les offres patronales qui avaient fait l'objet d'une entente de principe entre les parties la veille.

Les quelque 200 employés impliqués retourneront progressivement au travail entre le 18 et le 27 janvier.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que ces salariés ont voté en faveur d'un retour au travail puisqu'ils ont dû, pour gagner de l'employeur la garantie d'un plancher d'emplois, faire plusieurs concessions d'ordre monétaire.

« Les gens ne rentreront pas enchantés à leur travail, estime M. Henri Lemelin, porte-parole syndical. Le climat sera tendu, ça ne sera pas pas fort derrière les comptoirs, dit-il, surtout de d'autres employés de la compagnie aérienne, des cadres, sont venus prendre leur place pendant la grève. »

Au nombre des concessions consenties par les syndicats, figurent un gel des salaires pour les trois années que durera le nouveau contrat de travail, et la diminution de la semaine de travail, et donc du salaire hebdomadaire, de 40 à 35 heures.

Dorénavant, ils auront droit à quatre semaines de vacances après dix ans de service, plutôt que huit ans comme auparavant, et la demi-heure quotidienne prévue pour leur lunch ne sera plus rémunérée.

Par contre, la compagnie s'est engagée à maintenir un plancher d'emplois et à céder à chacun de ses employés 100 actions volantes du groupe Inter-Canadien, dont fait partie Québecair.

Cent soixante-quatorze syndiqués ont participé à l'assemblée de vendredi sur un total estimé par M. Hamelin à environ 200. Au début de la grève, Québecair avait à son emploi environ 250 employés au sol. Une cinquantaine, d'après le porte-parole syndical, auraient remis leur démission entre-temps.

Les 49 agents de bord syndiqués de Québecair devaient se prononcer hier soir sur les dernières offres patronales. On leur proposait notamment d'accepter une diminution de salaires de 7 pour 100.

Les deux groupes d'employés sont affiliés à l'Association internationale des machinistes.

La Maison d'armes à feu ferme à nouveau

♦La Maison d'armes à feu que Joseph Boly et son fils Lorenzo avaient établie, il y a une quarantaine d'années, rue Saint-Paul à Québec, en est à sa quatrième « vente de liquidation » en huit ans. Et tout indique que ce commerce, qui a changé trois fois de nom entre-temps, en sera également bientôt à sa troisième faillite.

par André ROY

La porte-parole de la Banque nationale du Canada, chargée de liquider ce dossier, n'a pas voulu commenter en détails la situation de MAF Chasse Pêche Camping Armurerie, démenagée au 710, rue Bouvier, près du club Nautilus Plus Lebourgneuf, et inaugurée en grandes pompes en septembre dernier par ses deux propriétaires d'alors, MM. Réjean Dussault et Réal Isabel.

La représentante de la BNC a seulement admis que la vente de liquidation se poursuivait encore durant une semaine. Des employés du magasin parlaient pour leur part de faillite à venir et de fermeture définitive au début de janvier. Il y a deux mois, un autre commerce du genre, la Boutique Chasse et Pêche de Lévis, faisait faillite.

Les déboires de la Maison d'armes à feu ont débuté après que M. Lorenzo Boly eut vendu le commerce en 1979. L'entreprise avait alors une succursale à Place Laurier et employait 34 personnes.

Après avoir subi la faillite, le successeur des Boly vendait à un certain Lemieux, qui essayait à son tour une faillite. C'est alors que M. Réal Isabel rachetait ce qui s'appelait alors le Magasin d'armes à feu. En s'associant avec Réjean Dussault, il décidait de déménager et de changer le nom de l'entreprise encore une fois. Entre-temps, la Maison d'armes à feu avait perdu ses succursales à Place Laurier et à Place Fleur-de-Lys.

Dans ses déboires, MAF Chasse Pêche Camping Armurerie entraîne l'armurier Jacques Brochu, qui avait auparavant pigé sur rue à Lévis, et le propriétaire de La Mouche Soleil Inc., M. Claude Roy, de Beauport.

Chez nous, vous serez vite chez vous.



49, PRINCIPALE
Saint-Romuald
839-9463

1195, DE LA VIGERIE
Coin boul. Laurier, Sainte-Foy
653-6720

39, ROUTE KENNEDY
Lévis
837-8836

6780, 1re AVENUE ET
GALERIES CHARLESBOURG, Charlesbourg
622-7000



PAUL GENDRON
Directeur
Charlesbourg



DENYSE LESSARD
Directrice
Lévis



JACQUELINE ROBITAILLE
Directrice
Sainte-Foy



MARIE VERREAULT
Directrice
Saint-Romuald



ANDRÉ CARON
Excellence Via
Lévis



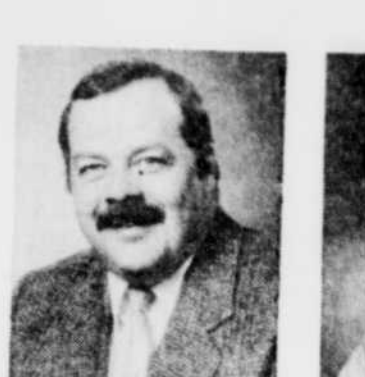
RAYMOND DUCHE
Excellence Via
Sainte-Foy



ANNE-MARIE HARDY
Excellence Via
Sainte-Foy



JEAN-PIERRE MASSON
Excellence Via
Sainte-Foy



DENIS OUELLET
Excellence Via
Sainte-Foy



THÉRÈSE TREMBLAY
Excellence Via
Sainte-Foy



CHARLES BRETON
Excellence Via
Lévis



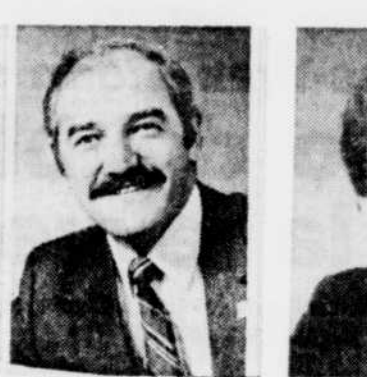
FRANCE CARRIER
Excellence Via
Saint-Romuald



LOUIS FRANCOEUR
Excellence Via
Sainte-Foy



ROLANDE RODRIGUE
Excellence Via
Lévis



JEAN TARDIF
Excellence Via
Sainte-Foy



ANDRÉ ALLARD
Excellence Via
Sainte-Foy



JACQUELINE BLAIS
Excellence Via
Sainte-Foy



ROBERT BOUTIN
Excellence Via
Sainte-Foy



DINAH CAVANAGH
Excellence Via
Sainte-Foy



JULIE CÔTÉ
Excellence Via
Saint-Romuald



LYNE GIGUÈRE
Excellence Via
Saint-Romuald



JACQUELINE HOULE
Excellence Via
Sainte-Foy



NICOLE PELLETIER
Excellence Via
Lévis



MARGOT FORTIER
Excellence Via
Sainte-Foy



NICOLE GAUTHIER
Excellence Via
Sainte-Foy



JEAN GARON
Excellence Via
Charlesbourg



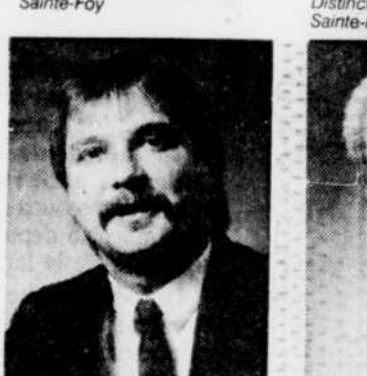
LISE LANGIS
Excellence Via
Saint-Romuald



BENOÎT LAVOIE
Excellence Via
Lévis



LOUISE LECLERC
Excellence Via
Sainte-Foy



JEAN-MARIE LEMAY
Excellence Via
Lévis



LÉOPOLD MARQUIS
Excellence Via
Saint-Romuald



SYLVIE MERCIER
Excellence Via
Sainte-Foy



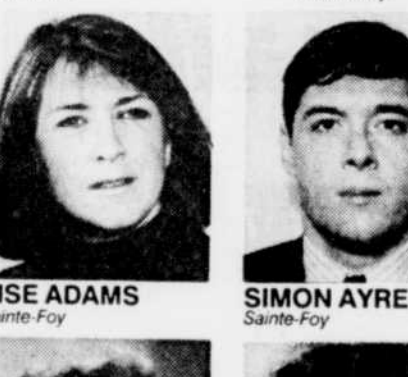
GAËTANE L. ROY
Excellence Via
Lévis



GUY TARDIF
Excellence Via
Sainte-Foy



JACYNTHE VAILLANCOURT
Excellence Via
Sainte-Foy



LISE ADAMS
Excellence Via
Sainte-Foy



SIMON AYRES
Excellence Via
Sainte-Foy



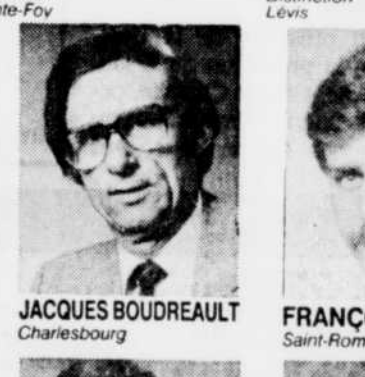
CLAUDETTE BANVILLE
Excellence Via
Lévis



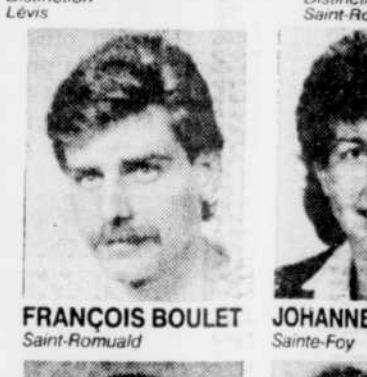
LUCETTE BOUCHARD
Excellence Via
Charlesbourg



CLAIRE BÉGIN
Excellence Via
Lévis



MARIE-FRANCE BORNEAU
Excellence Via
Lévis



JACQUES BOUDREAU
Excellence Via
Saint-Romuald



FRANÇOIS BOULET
Excellence Via
Saint-Romuald



JOHANNE CAOINETTE
Excellence Via
Sainte-Foy



GERTRUDE CARON
Excellence Via
Charlesbourg



PAULE CHALIFOUR
Excellence Via
Sainte-Foy



MILDRED CHARLTON
Excellence Via
Sainte-Foy



MADELEINE CHARRON
Excellence Via
Sainte-Foy



MONIQUE DUBÉ
Excellence Via
Sainte-Foy



KATHERINE DUMONT
Excellence Via
Sainte-Foy



CONSTANCE DROLET
Excellence Via
Charlesbourg



LOUISE DROUIN
Excellence Via
Sainte-Foy



GENEVIÈVE DUSSAULT
Excellence Via
Saint-Romuald



CÉLINE FORTIN
Excellence Via
Charlesbourg



FRANCINE FORTIN
Excellence Via
Saint-Romuald



LOUIS GOURDEAU
Excellence Via
Sainte-Foy



JANINE GENDREAU
Excellence Via
Sainte-Foy



GAËTAN GOSSELIN
Excellence Via
Saint-Romuald



MARTE GARNIER
Excellence Via
Sainte-Foy



MICHEL GRENON
Excellence Via
Saint-Romuald



LOUIS GUAY
Excellence Via
Lévis



THÉRÈSE JOURDAIN
Excellence Via
Sainte-Foy



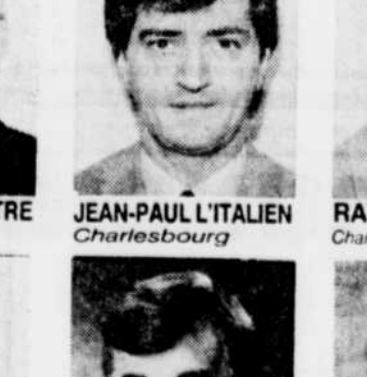
PAULINE LABRECQUE
Excellence Via
Lévis



DANIEL LANGLAIS
Excellence Via
Saint-Romuald



PIERRE LAPORTE
Excellence Via
Sainte-Foy



JACQUES LEPOUTRE
Excellence Via
Sainte-Foy



JEAN-PAUL L'ITALIEN
Excellence Via
Charlesbourg



RAYNALD MAHEUX
Excellence Via
Charlesbourg



ROBERT MINGUY
Excellence Via
Charlesbourg



JOCELYNE BOUCHER
Excellence Via
Sainte-Foy



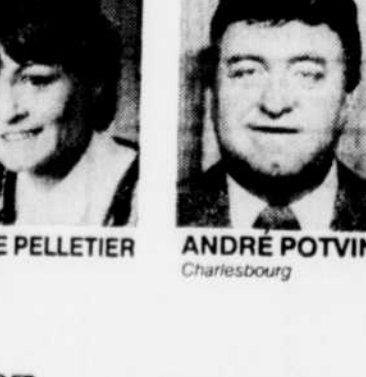
GEORGES MARANDA
Excellence Via
Lévis



ANDRÉE OUELLET
Excellence Via
Sainte-Foy



THÉRÈSE B. PAQUET
Excellence Via
Sainte-Foy



LUCIE PAQUIN
Excellence Via
Charlesbourg



YVAN POTVIN
Excellence Via
Sainte-Foy



HÉLÈNE PRONOVOST
Excellence Via
Charlesbourg



GUY RANCOURT
Excellence Via
Saint-Romuald



BRUNO RENAUD
Excellence Via
Saint-Romuald



JEAN RENAUD
Excellence Via
Charlesbourg



ANDRÉ RUEL
Excellence Via
Lévis



YVES SIMARD
Excellence Via
Sainte-Foy



CAROL ST-PIERRE
Excellence Via
Charlesbourg



PIERRE TANGUAY
Excellence Via
Sainte-Foy



LOUISE THÉRIAULT
Excellence Via
Lévis



CLAUDE VIEN
Excellence Via
Lévis



MARIE PELLERIN
Excellence Via
Saint-Romuald



SIMONE PELLETIER
Excellence Via
Lévis



CLAIRE BERGERON
Excellence Via
Charlesbourg



JOSÉE DEVOST
Excellence Via
Saint-Romuald



CLAIRE DION
Excellence Via
Lévis



SYLVIE DROLET
Excellence Via
Sainte-Foy



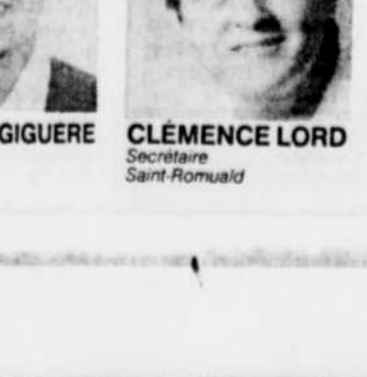
KATIA DUFRESNE
Excellence Via
Sainte-Foy



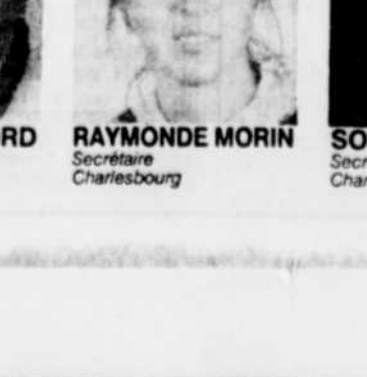
LUCILLE FONTAINE
Excellence Via
Lévis



MARGOT GAUVIN
Excellence Via
Sainte-Foy



RAYMONDE GIGUÈRE
Excellence Via
Sainte-Foy



CLÉMENCE LORD
Excellence Via
Saint-Romuald



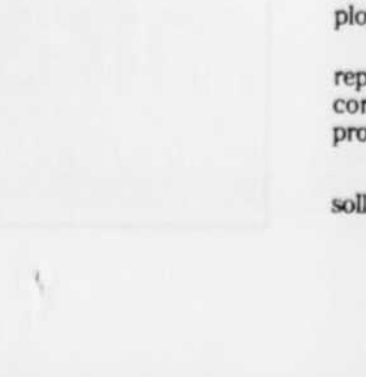
RAYMONDE MORIN
Excellence Via
Charlesbourg



SOPHIE OUELLET
Excellence Via
Charlesbourg



LOUISE PARENT
Excellence Via
Lévis



JACQUELINE ROCHETTE
Excellence Via
Sainte-Foy

Chez nous, vous serez vite chez vous.

Chantiers maritimes: Ottawa sommé de s'impliquer

♦MONTREAL (PC). Le gouvernement du Québec fera front commun avec la Confédération des syndicats nationaux pour réclamer du gouvernement fédéral des engagements concrets visant à assurer l'avenir des chantiers maritimes au Québec.

par Michel VENNE

Le premier ministre Robert Bourassa et le président de la CSN, Gerald Larose, l'ont annoncé hier soir tour à tour à l'issue d'une rencontre d'une heure à Montréal à laquelle participaient également le ministre de l'Industrie et du Commerce, Daniel Johnson, et les présidents des quatre syndicats représentant la quasi-totalité des employés de Marine Industrie.

« Nous avons convenu de chercher ensemble à obtenir du gouvernement fédéral des engagements concrets, a déclaré M. Bourassa, par rapport aux engagements d'ordre général déjà exprimés par M. Mulroney. »

Ce dernier a indiqué au début de l'année que le gouvernement fédéral avait dans ses cartons des projets de construction navale de quelque \$800 millions ou \$900 millions dont le Québec pourrait bénéficier.

M. Bourassa estime que « le Québec est en très bonne place pour obtenir ces contrats », contrairement à ce qui s'est produit avec celui des six frég

L'ÉCONOMIE

Takeshita réitère son appui à l'entente de libre-échange

♦ OTTAWA (PC) - Le premier ministre du Japon Noboru Takeshita a clairement indiqué qu'il appuyait l'entente de libre-échange conclue entre le Canada et les États-Unis.

par Tim NAUMETZ

Le leader nippon croit que cet accord contribuera à libéraliser les échanges commerciaux internationaux, a précisé le premier ministre Brian Mulroney, hier.

« Nous ne doutons pas du tout de son appui », a déclaré M. Mulroney en réponse aux rumeurs voulant que M. Takeshita ait émis des réserves à l'égard de l'entente et qu'il ait refusé de l'appuyer.

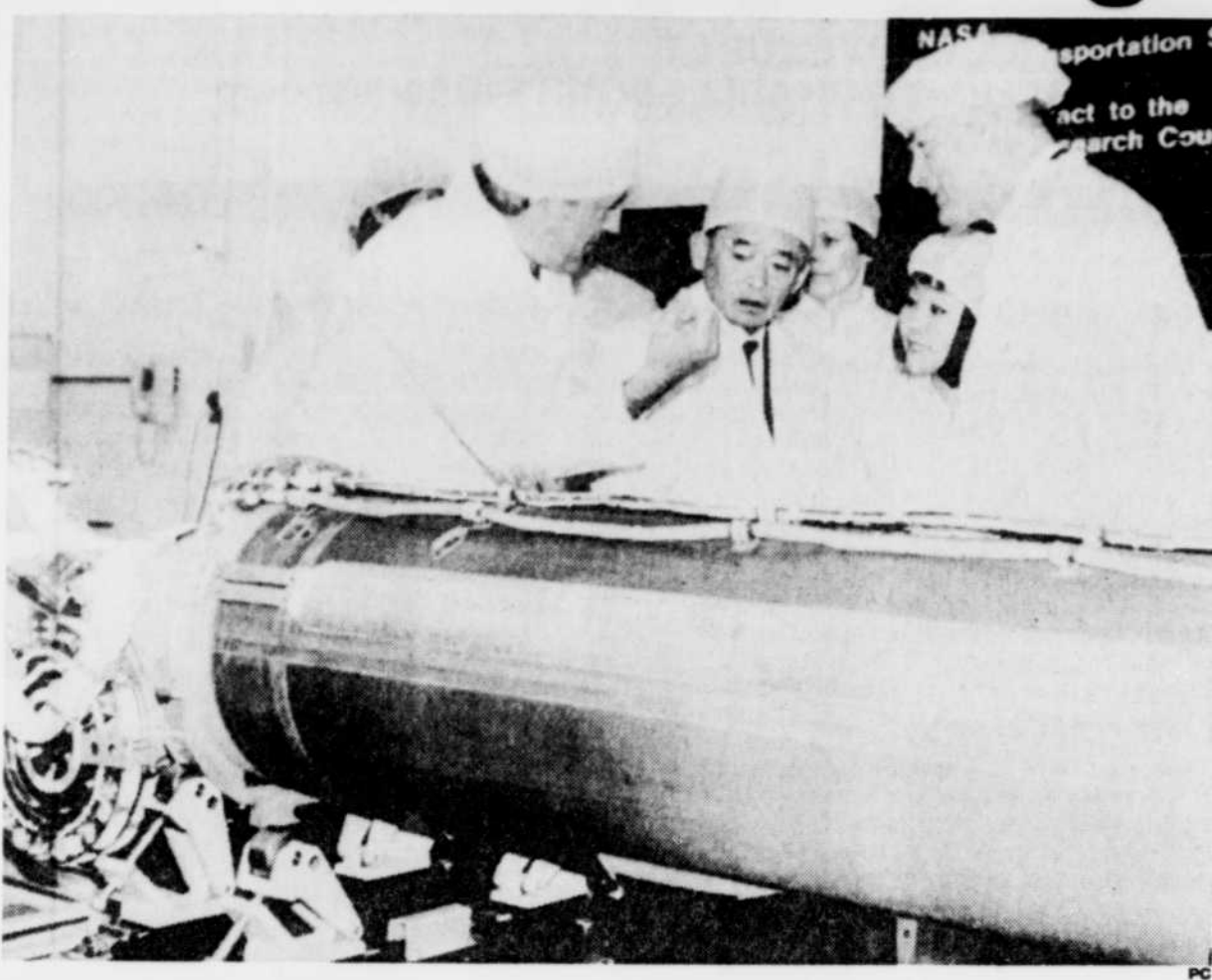
« Il a été clair à cet effet et il a été également très clair lors des échanges que nous avons eu hier (vendredi) avec les ministres au sujet de son appui à cette initiative et de son opinion quant aux résultats. »

M. Mulroney a tenu ces propos aux journalistes quelques minutes après avoir fait ses adieux à M. Takeshita, avant de retourner à Ottawa. M. Takeshita, arrivé à Toronto vendredi après une visite de quatre jours à Washington, doit retourner à Tokyo aujourd'hui.

Lors d'une rencontre privée, M. Takeshita a félicité M. Mulroney du courage dont il a fait preuve en négociant une entente en dépit d'une vague de protectionnisme et de la vive opposition que ces négociations ont entraînée au sein même du Canada, ont déclaré des représentants des deux pays.

Prudence

Lors du discours qu'il a prononcé au dîner d'Etat offert en son honneur, le dirigeant japonais a semblé toutefois faire preuve de prudence face à l'accord. Il a seulement affirmé qu'il espère et s'attend que l'accord entraînera des échanges commerciaux accrus entre l'Amérique du Nord et les autres pays, notamment entre le Japon et le Canada.



Brian Mulroney (le bras levé, à gauche) a accompagné le premier ministre du Japon Noboru Takeshita lors de sa visite au centre aérospatial Spar de Toronto.

Ce discours a été interprété par plusieurs observateurs comme un signe que l'accord de libre-échange ne fait pas entièrement l'affaire des Japonais, inquiets des mesures protectionnistes dont les menacent les États-Unis s'ils ne peuvent obtenir un accès plus important au marché japonais.

M. Mulroney a démenti cette interprétation.

« Visiblement, le Japon considère favorablement un instrument aussi important pour libéraliser les échanges commerciaux internationaux », a-t-il soutenu, après avoir accompagné M. Takeshita dans sa

tournée du centre aérospatial Spar de Toronto.

« Les déclarations du premier ministre sur l'entente de libre-échange et son allusion à une augmentation des investissements est un heureux présage à l'établissement de relations encore plus solides entre nos deux pays », de dire M. Mulroney.

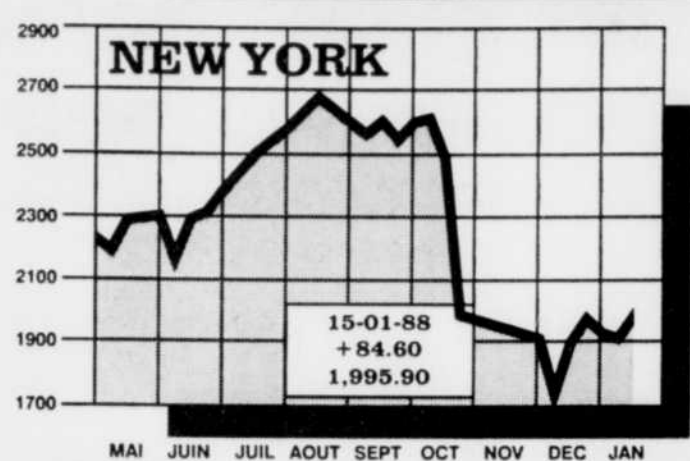
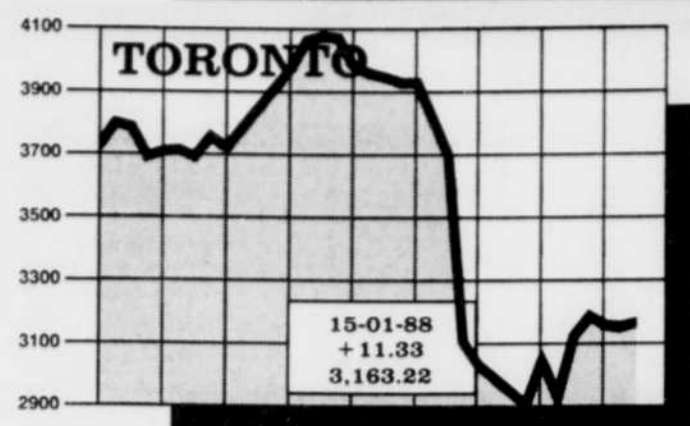
Opinion du milieu des affaires

En conférence de presse, des porte-parole du gouvernement canadien ont cité des hommes d'affaires japonais qui affirment qu'il s'agit là d'une bonne entente, à envier.

De plus, un représentant de l'ambassade du Japon a déclaré hier, lors d'un déjeuner avec des journalistes canadiens, que l'accord profitera économiquement au Canada parce qu'il lui donne accès à un marché 10 fois plus grand que le sien.

Par ailleurs, il semblerait que M. Mulroney n'a pas entièrement réussi à obtenir du Japon qu'il élimine sa taxe à l'importation de 8 pour 100 sur les envois de pin, de sapin et d'épinette canadiens. Le premier ministre a seulement indiqué que la demande serait étudiée.

TENDANCES DES MARCHÉS



Après avoir vécu dans l'anxiété, Wall Street finit bien la semaine

♦ (D'après AFP et PC) - Électrifié par le rétrécissement inattendu de 25 pour 100 du déficit du commerce extérieur américain en novembre, Wall Street est reparti en flèche vendredi, à l'unisson du dollar et du marché du crédit, après quatre séances d'attente anxieuse.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a terminé la semaine avec des gains de 44,77 points par rapport à la clôture de vendredi dernier, après être brièvement tombé à plusieurs reprises sous la barre des 1,900 au cours des trois séances précédentes.

Le mouvement de yoyo qui a caractérisé l'indice de lundi à jeudi a traduit le malaise des investisseurs après le décrochage surprise du vendredi précédent, lorsqu'il avait enregistré la troisième baisse record de son histoire.

Un accès de faiblesse du dollar - attribué par des analystes à la déclaration du ministre des finances japonais, dans laquelle il affirmait que le Groupe des sept n'avait pas fixé de fourchette de fluctuation précise du dollar par rapport au yen - a accentué le malaise.

Mais c'est surtout l'approche de la publication du chiffre de la balance commerciale américaine pour novembre qui a créé la plus grande anxiété. Hantés par la crainte d'une répétition du krach du 19 octobre, de nombreux investisseurs ont préféré se tenir à l'écart de la grande bourse newyorkaise.

Ayant vécu pendant quatre jours dans une véritable obsession, le soulagement des investisseurs s'est traduit par une vague d'achats vendredi à l'annonce que le déficit de la balance commerciale américaine était tombé à 13,2 milliards US en novembre contre 17,6 milliards en octobre, entraînant également une remontée du dollar et une détente des taux d'intérêt obligataires.

Les investisseurs ont également été encouragés par l'absence de volatilité du marché, la décision du New York Stock Exchange de fixer une limite de hausse ou de baisse quotidienne de 75 points à partir de vendredi et pendant une semaine, ayant apparemment incité les investisseurs institutionnels à agir avec modération.

À Montréal et Toronto

Quant à la Bourse de Montréal, les cours des titres ont évolué irrégulièrement cette semaine. Une reprise a eu lieu vendredi, après trois jours consécutifs de baisse, et des gains modérés ont été observés dans la plupart des secteurs.

L'indice général XXM a gagné 22,38 points dans la seule journée de vendredi et 16 points dans la course hebdomadaire.

Durant la semaine le compartiment des valeurs minières a monté de 30 points et celui des industrielles a enregistré un gain de 20 points. On note de faibles variations dans les autres compartiments.

À la Bourse de Toronto l'indice composé TSE-300 affiche un gain net de 11 points pour la semaine, tandis que sur la place de Vancouver l'indicateur général de tendance termine en recul de trois points.

L'industrie automobile, un point délicat

La CEE s'intéresse aux incidences du traité entre le Canada et les USA

♦ OTTAWA (PC) - Le chef de la délégation de la Communauté économique européenne au Canada, M. Dietrich Hammer, a fait savoir qu'un groupe de travail a été formé, à Bruxelles, pour étudier les détails de l'accord de libre-échange canado-américain.

Se disant un partisan de l'entente, parce qu'elle représente un pas important en direction de la libéralisation du commerce mondial, M. Hammer a souligné que la CEE

possédait tout de même des droits en vertu du GATT.

« Notre position est la suivante: si l'accord affecte des droits que nous avons sous le GATT, nous allons sûrement nous prévaloir de ces droits. »

Un point délicat de l'entente entre les deux pays serait, par exemple, celui de l'industrie de l'automobile, a noté M. Hammer. L'augmentation de la protection accordée aux voitures nord-américaines pourrait

nuire aux fabricants européens comme Volkswagen, de l'Allemagne de l'Ouest.

Si la CEE trouve que le commerce avec l'Amérique du Nord est menacé, a déclaré M. Hammer, elle pourra réclamer des compensations du Canada et des États-Unis en vertu du GATT.

Le traité bilatéral, qui doit recevoir l'approbation du Congrès américain et du Parlement canadien, doit également être soumis aux 95 pays du GATT.

États-Unis

C'est en se servant du GATT, en 1986, que les États-Unis ont pu obtenir des compensations pour baisse du commerce agricole, lorsque l'Espagne et le Portugal ont adhéré à la Communauté économique européenne.

Il semble cependant, a reconnu M. Hammer, que les droits de la

CEE de contester l'accord nord-américain soit beaucoup plus limités, parce que cette entente va réduire les frontières tarifaires entre les deux pays, mais n'en érigera pas de nouvelles pour d'autres pays.

La CEE, qui est également une région de libre-échange, est protégée par des tarifs communs contre les pays de l'extérieur. Le Canada et les États-Unis vont continuer, pour leur part, à établir des tarifs indépendants pour les autres pays.

Le cas de l'industrie de l'automobile, dans l'accord canado-américain, fait particulièrement l'objet de l'étude des Européens. L'accord prévoit en effet l'élimination en 10 ans des rabais des droits de douane concédés aux pièces importées au Canada par les fabricants étrangers.

Les Européens veulent également voir les effets qu'aura l'accord sur les exportations de fromage, de chaussures et d'autres articles dont les quantités sont déjà limitées par des quotas canadiens d'importation.

Demande de changement de nom

Patrick Guay
Prenez avis que Patrick Guay, domicilié 9115, Rachel, Neufchâtel, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Patrick Clément.

Neufchâtel, 11 janvier 1988

étudiant Patrick Guay

Résultats

Tirage du 88/01/16

SELECT Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi

2 3 4 8 15 29

No complémentaire: **12**

VENTES TOTALES: 1 534 553,00\$

GAGNANTS	LOTS
6/6	0
5/6 +	4
5/6	83
4/6	3 405
3/6	49 757

MISE-TOT: 2 8 9 27

GAGNANTS	LOT
183	273,20\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 500 000,00\$

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Fondation mira

CHIENS-GUIDES POUR AVEUGLES

J'aide la Fondation MIRA en achetant un macaron, une affiche, une épinglette ou en faisant un don.

Pour renseignements: 2120, boul. Père-Lelièvre Bureau 209 Duberger (Québec) G1P 2X1 Tél.: 682-3030

Une grâceuseté LE SOLEIL

Clinique de chirurgie plastique et esthétique du Vieux-Port Inc.



La Clinique de chirurgie plastique et esthétique du Vieux-Port a le plaisir d'annoncer que le docteur Daniel Cloutier est membre actif de son équipe.

Le docteur Cloutier est chirurgien plasticien certifié de la Corporation des médecins et chirurgiens de la province de Québec et associé du Collège Royal du Canada.

Le docteur Cloutier est responsable du service de chirurgie plastique du Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL) et responsable du service de chirurgie de jour du Centre hospitalier Paul-Gilbert, de Charny.

Le docteur Cloutier est l'auteur de plusieurs travaux en chirurgie plastique et esthétique.

Le docteur Cloutier est membre actif de plusieurs sociétés de chirurgie plastique et esthétique.

Les Terrasses du Vieux-Port 70, rue Dalhousie Suite 301 Québec (Québec) Canada G1K 4B2 (418) 692-3021

Résidence pour retraités



- Pour personnes retraitées autonomes et semi-autonomes
- Site enchanté, construction récente sur la Rive Sud à 5 minutes de Ste-Foy
- Encadrement médical et infirmier
- Surveillance 24 heures par jour et assistance quotidienne
- Pastorale, animation, activités, loisirs, jardin potager et autres services
- Prix spéciaux pour couples

LES JARDINS DE SOLEIL
652-8886 653-9846



CLINIQUE D'ACUPUNCTURE LOVERTIER



TRAITEMENTS
• allergies
• arthrite
• nervosité
• tabagisme
• fatigue
• grippe

Aiguilles stérilisées et personnalisées en pratique depuis 10 ans

LORRAINE VERMETTE D.A.C.
965, rue de l'Église, suite 10, Ste-Foy 994, Marie-Victorin, Deschailions (819) 292-3369

Pour rendez-vous, jours et soirs: 654-9450

Du gaz à Madagascar

♦ OTTAWA (AFP) - Ottawa a confirmé vendredi la découverte de quantités importantes de gaz sur la côte ouest de Madagascar annoncée la semaine dernière par le président malgache, M. Didier Ratsiraka.

Depuis octobre, la Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale (CPCAI) a foré 65 puits pour le compte de l'Office militaire national pour les industries stratégiques de Madagascar. La découverte a été faite à quelque 320 km à l'ouest de la capitale Antananarivo.

Ce premier forage positif offre à Madagascar un potentiel commercial d'hydrocarbures intéressant, selon la CPCAI.

LE MONDE



La fouille est de rigueur

Des citoyens de Gaza ont été fouillés, hier, par un soldat dans le cadre des mesures de sécurité qui visent à rétablir le calme dans ce territoire occupé par les forces israéliennes. Ces mesures provoqueraient, par ailleurs, une pénurie de vivres dans les camps palestiniens de Gaza, selon les représentants sur place des Nations unies.

Le plan de paix en Amérique centrale Une relance spectaculaire

♦ SAN JOSE (d'après AFP) — Alors qu'à l'ouverture de leur réunion au sommet, vendredi, les cinq présidents d'Amérique centrale semblaient plus portés à s'accuser mutuellement de la poursuite des hostilités dans la région, ils ont finalement réussi, hier, à s'entendre sur une relance spectaculaire du plan de paix régional, dont les points saillants sont la décision du Nicaragua de lever l'état d'urgence en vigueur dans le pays et d'ouvrir des négociations directes avec les rebelles antisandinistes.

A l'issue de leurs entretiens mouvementés, les chefs d'Etat des cinq pays, Oscar Arias, du Costa Rica, Napoleon Duarte, du Salvador, Vinicio Cerezo, du Guatemala, Jose Azcona, du Honduras, et Daniel Ortega, du Nicaragua, se sont solennellement engagés à mettre en oeuvre « sans conditions et unilatéralement » les engagements qui restent à prendre dans le cadre du plan.

Ce dernier, signé le 7 août dernier à Guatemala, semblait sur le point de s'enliser, à la suite notamment de l'interruption de toutes les négociations entre les gouvernements et les forces rebelles.

Outre le Nicaragua, les gouvernements du Salvador et du Guatemala se trouvent implicitement dans l'obligation de reprendre les négociations interrompues.

Le président Arias, principal architecte du projet régional, a lu le communiqué final qui engage les

cinq pays à la mise en oeuvre « totale et immédiate » des mesures du plan. Le texte réaffirme, par ailleurs, les obligations quant à l'interruption de l'aide aux insurgés de la région, et l'interdiction de laisser utiliser les territoires nationaux pour des agressions dirigées vers les pays voisins.

Ce dernier point concerne tout particulièrement le Honduras, dont la frontière commune avec le Nicaragua sert d'asile aux contras. Le gouvernement hondurien devra, de manière vérifiable, prendre des mesures pour chasser les « combattants de la liberté » chers au président Reagan.

Ortega accepte ce qu'il refusait

♦ SAN JOSE (d'après AFP) — Le président du Nicaragua Daniel Ortega a annoncé hier la levée, avec effet immédiat, de l'état d'urgence instauré en 1982 et l'ouverture, également immédiate, des négociations directes avec les rebelles soutenus par Washington.

Pour accélérer la mise en place de ce dialogue qu'il avait toujours refusé, le président Ortega a annoncé que les représentants gouvernementaux auront dans leurs rangs des fonctionnaires nicaraguayens, comme le réclamaient les contras lors des dernières conversations indirectes tenues en République Dominicaine.

Le chef d'Etat a précisé que, dès son retour à Managua, il allait entrer en contact avec le cardinal Mi-

guel Obando y Bravo, le médiateur des négociations, afin que l'on prépare « immédiatement » une nouvelle réunion de travail à San Jose.

Enfin, le président Ortega a annoncé une amnistie générale en faveur de tous les prisonniers politiques de son pays « dès que sera obtenu un accord sur un cessez-le-feu et que les éléments en armes se seront intégrés à la vie civile ».

Dans le cas où les négociations sur un cessez-le-feu n'aboutiraient pas rapidement, le président a affirmé que son gouvernement libérerait les prisonniers politiques à condition que les « Etats Unis, ou tout autre gouvernement non centraméricain, s'engagent à les accueillir sur leur territoire ».

Il a souligné que cette ouverture du gouvernement sandiniste vise à obtenir la fin définitive de « l'agression militaire des Etats-Unis à l'encontre du Nicaragua ».

Pas de commentaire

Par ailleurs, la Maison-Blanche s'est abstenue de tout commentaire hier soir après l'annonce du président nicaraguayen, dans l'attente de « détails » à ce sujet.

ARGENTERIE CHAUDRONS
REPARATION — POLISSAGE
Miroir • Cuivre • Etamage
HC HÔPITAL DE CHAUDRONS
QUÉBEC ENR. 687-2559

TECHNIQUE NADEAU*



"J'enseigne la culture physique aux enfants. Je pratique la judo depuis 10 ans. Je suis très sportive et j'ai jamais eue de discipline physique que je ne connaisse ne m'a apporté autant de bien-être que la Technique Nadeau. Ce système est d'une telle perfection qu'il devrait être répandu au niveau de toute la population."

(Tire de: "Jeuneur par la Technique Nadeau, p. 76)

LA SANTÉ... c'est votre affaire!
Trois exercices pour la vie.

SÉANCES D'INFORMATION

Entrée libre

19 janvier 19h30
CENTRE SOCIO-CULTUREL
Village Huron
658-2188

19 janvier 20 heures
CEPC
675, Marguerite-Bourgeois,
Québec

20 janvier 20 heures
LOISIRS ST-RODRIGUE
4840, av. des Loisirs,
Charlesbourg

21 janvier 20 heures
LOISIRS STE-GENEVIÈVE
700A, Cherbourg, Ste-Foy
LOUISE HAMEL, CARLO
ZANETTI
654-1483

20 janvier 14h et 20h
CENTRE COMMUNAUTAIRE
Beaupré
NICOLE BOURNIVAL
667-9956

19 janvier 19h30
CENTRE DUROCHER
290, rue Carillon, St-Sauveur
20 janvier 19h30
CENTRE MGR-MARCOUX
1885, de la Canardière, Limoilou
21 janvier 19h30
LOISIRS MONTCALM
265, St-Cyrille Ouest
DANIEL RACINE
648-1514

21 janvier 19h30
ANCIENNE-LORETTE
10 février 19h30
MARINA CAP-ROUGE
Inscriptions: 658-2188
GERTRUDE BLIER
25 janvier 20h
CENTRE MUNICIPAL
301, Racine, local 21
Loretteville
ANNETTE LANGLOIS
656-1753

COLETTE ST-PIERRE
Charny, Ste-Marie
822-8989

CLAIRE BÉGIN
LÉVIS 837-1710

Centre affiliés et marque déposée du: Centre de yoga Colette Maher

SOLDE
EN COURS

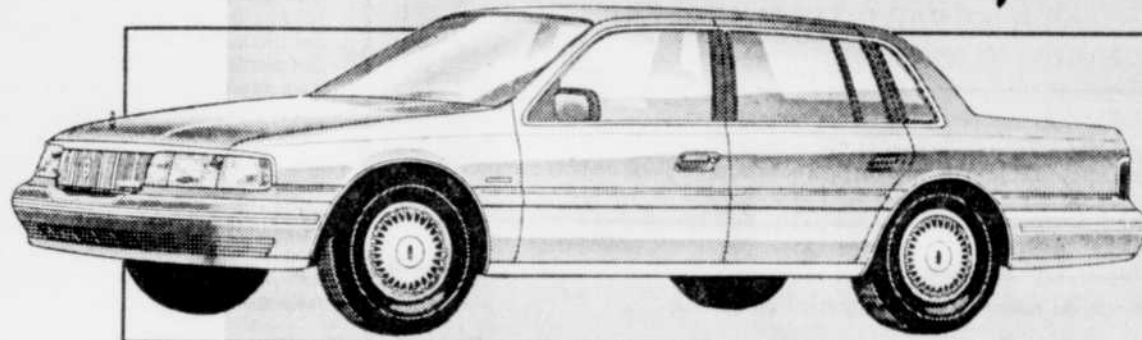
40% à 50%
sur
vêtements
de saison.

MITAINES
GANTS DE SKI
20%

BAM.BIN
Les plus jolis vêtements pour enfants de la
naissance à 20 ans

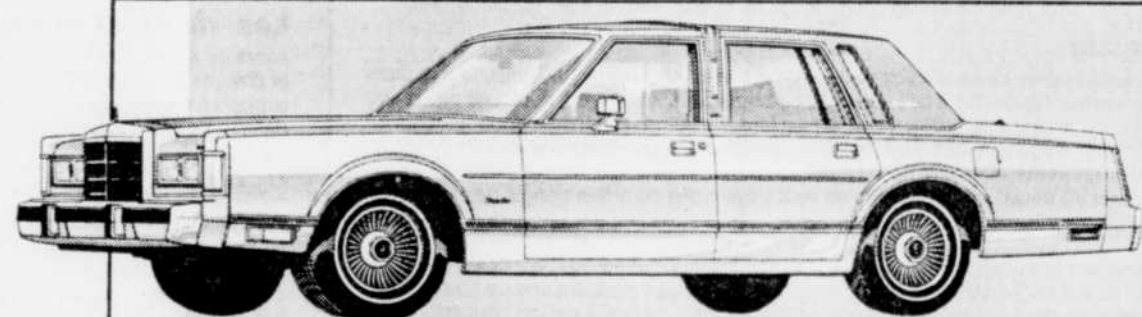
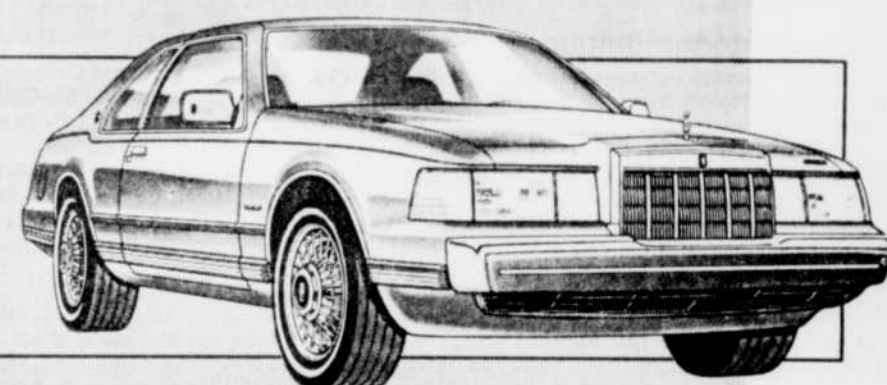
Visa
MasterCard
American Express
place
des
quatre-bourgeois
658-2218

*La Suprématie
dans la voiture de luxe
américaine et européenne*



**LA LINCOLN
CONTINENTAL
1988**
L'automobile de grand
luxe la plus
perfectionnée au
monde.

**LA LINCOLN MARK VII
1988**
Le rendement d'un coupé
sport, le grand luxe d'une
Lincoln.



**LA LINCOLN
TOWN CAR
1988**
Luxe et confort sans
compromis. Rien de
moins.



**LA MERKUR XR4TI
1988**
Une voiture sport des plus
sophistiquées.



**LA MERKUR
SCORPIO 1988**
"Voiture de l'année" en Europe. La voiture
la plus récompensée de notre époque.

À l'achat de l'une de ces voitures,
vous obtenez

LA CARTE LINCOLN

Symbole de la plus haute qualité. Pendant trois ans,
il ne vous en coûtera pratiquement que le carburant.

Ford
GARANTIE
6 ANS

Garantie limitée - Demandez-nous
tous les détails.

**Montcalm
Automobiles Inc.**

VENTE — LOCATION

"Votre garage de confiance"



901, 1re Avenue, Québec 529-2131

COURS PRÉSENTÉ PAR:

UNIVERSITÉ
LAVALFaculté des sciences
de l'agriculture et
de l'alimentation

LE SOLEIL

CRÉER
SON
PAYSAGEPUBLI-REPORTAGE
Tous droits réservés (1988)

Avec la collaboration de:

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture
des Pêcheries et de l'AlimentationFédération Interdisciplinaire
de l'Horticulture
Ornementale du Québec Inc.

MONTCO

FARMAC

NUTRITE

W.H. PERRON

LES TOURBIÈRES
PREMIER L'ÉEASSOCIATION PAYSAGE
QUÉBEC

Les Pelouses Boulet

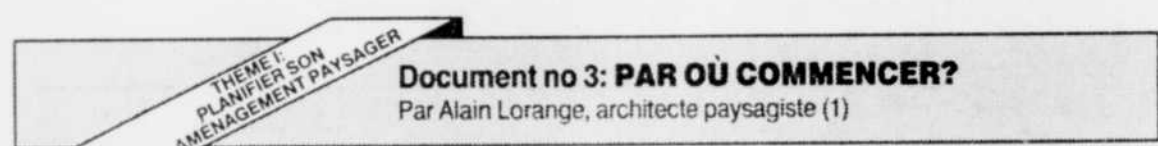
ÉDITEUR:
Faculté des sciences
de l'agriculture et
de l'alimentationRÉALISATION:
Département de
phytologieCOORDONNATEUR:
Robert RichardRESPONSABLE
ADMINISTRATIF:
Ghislain GendronRÉVISEURS
DE TEXTE:
Blanche Dansereau
Jacques-André Rioux
Robert RichardCONCEPTION
GRAPHIQUE:
Elizabeth Ann
Schofield

LE MOT DU COORDONNATEUR

Bonjour! Avez-vous rêvé de jardins français au cours de la semaine? Peut-être vous êtes-vous plutôt laissés emporter par le décor champêtre des jardins anglais? Quoi qu'il en soit, ce qui compte vraiment, c'est qu'avec le document no 2 et l'émission qui y correspondait vous ayez réalisé que les façons d'aménager un terrain ont évolué au fil des années et selon les régions du monde. Maintenant que nous avons abordé l'histoire des jardins et que nous avons passé en revue huit grands principes de l'architecture du paysage, sortons de la partie introductive du cours et débutons le premier thème: Planifier son aménagement paysager.

Quoi que l'on entreprenne, une bonne planification est toujours prioritaire. Au cours du thème 1, nous verrons qu'il est indispensable de considérer ses besoins, ses goûts et ses disponibilités financières avant de se lancer à corps perdu dans l'aménagement de son petit lopin de terre. Mais, en tout premier lieu, il convient d'analyser son terrain afin d'y déceler les contraintes qu'il nous impose et les possibilités qu'il nous offre. C'est ce que nous tenterons de faire aujourd'hui avec l'architecte paysagiste Alain Lorange. Celui-ci nous donnera d'abord des éléments permettant de faire l'étude du contexte et des composantes de notre site. Puis il nous invitera à réfléchir sur l'aménagement paysager que nous désirons créer. D'ici le prochain document, n'oubliez pas de regarder l'émission intitulée **Le site**. Elle constitue un excellent complément au texte d'aujourd'hui. À la prochaine!

Robert Richard, coordonnateur du cours



La conception d'un aménagement paysager repose sur une étude approfondie du milieu dans lequel on vit ou envisage de vivre et sur la définition de ses besoins à court, moyen et long termes. On peut scinder cette étape en trois composantes: l'étude du contexte, l'étude des composantes du site et la réflexion sur l'aménagement.

L'ÉTUDE DU CONTEXTE

On peut définir le contexte comme l'ensemble du milieu ou de la région où on se situe.

Le contexte géographique

On précise ici la situation géographique de son terrain. Par exemple, une ville comme Châteauguay en banlieue de Montréal est très différente d'une autre comme Champlain près de Trois-Rivières ou de Ste-Claire dans le comté de Dorchester. On se situe donc sur la carte géographique. On regarde ensuite l'état physique de ce milieu, c'est-à-dire s'il s'agit d'une plaine, une vallée, une région vallonnée ou montagneuse.

On se reporte également sur une carte de zones de rusticité des plantes. Ces zones sont déterminées à partir de plusieurs facteurs dont les températures minimales d'hiver, l'importance des précipitations de pluie et de neige, la longueur des périodes sans gelées, les températures maximales d'été et les vents. Ainsi, la région de Québec est classée dans la zone 4B alors que Chibougamau se retrouve dans la zone 1B et Montréal dans la zone 5B. Plus le numéro d'une zone est élevé, plus le climat de celle-ci est favorable à la culture des végétaux ornementaux.

La climatologie

Même si on connaît sa zone de rusticité, il est important d'en savoir un peu plus sur le climat du milieu. Le bureau météorologique de la région peut nous fournir, pour chaque saison, les températures moyennes, les dates probables des premières gelées d'automne et des dernières du printemps, la quantité de précipitation de pluie ou de neige, etc. Il peut être intéressant d'obtenir en plus les données records: minimum et maximum atteints durant un été ou un hiver, la plus forte précipitation de neige ou de pluie pour une journée ou un mois, la gelée la plus hâtive d'un automne, etc.

Le développement urbaniste

Dans cette section de notre étude, on vérifie auprès de sa municipalité le zonage existant ou potentiel. Ainsi, une maison unifamiliale peut être construite dans un secteur résidentiel à faible densité de population, mais être à quelques pas d'une zone agricole ou commerciale. On peut aussi apprendre, quelque temps plus tard, l'érection d'un bloc à appartements de l'autre côté de la rue. Ce qu'on croit être une rue secondaire peut très bien prendre les proportions d'un boulevard. Tout cela peut avoir un effet sur l'ensoleillement, les vents, l'intensité de la circulation devant chez soi, et autres. Il faut donc connaître les prévisions urbanistes surtout pour de nouveaux quartiers si on veut s'éviter des surprises parfois désagréables.

L'écologie du milieu

Ce facteur ne reçoit généralement pas une très grande attention puisque la construction se fait souvent sur des terrains dénudés. Mais, comme de plus en plus on essaie de préserver la nature et qu'on bâtit en sauvegardant une partie du milieu boisé, il peut être intéressant d'approfondir ses connaissances des caractéristiques écologiques. Ainsi, on peut apprendre que la forêt était composée principalement d'érables à sucre en association avec des hêtres à grandes feuilles ce qui signifierait qu'en éliminant les hêtres, les érables auraient de la difficulté à survivre.

Cette étude du contexte donne une idée d'ensemble du milieu dans lequel on s'établit. Il ne faut cependant pas s'arrêter à ce seul jugement; une étude plus détaillée au niveau des composantes du site lui-même s'impose.

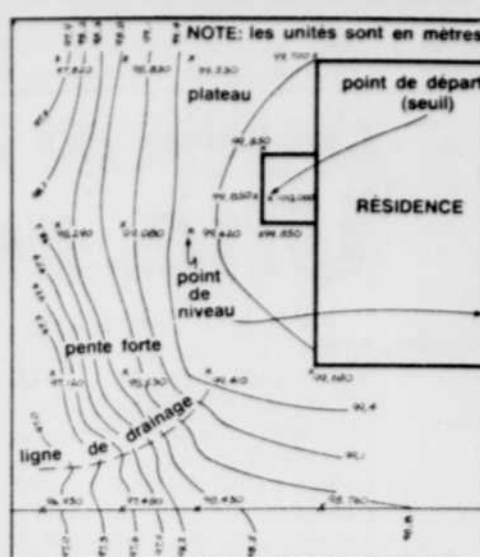
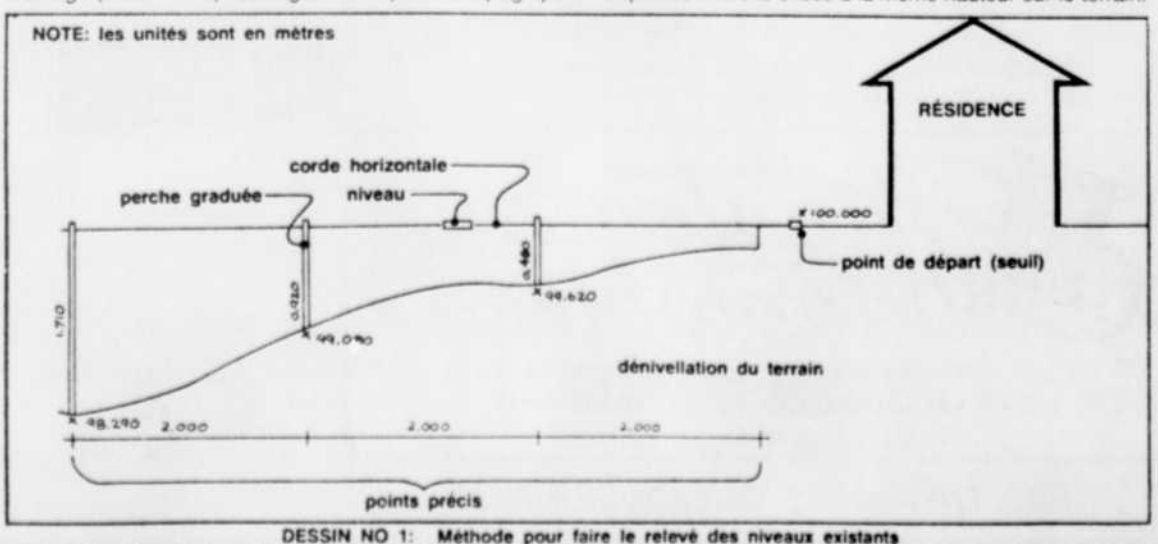
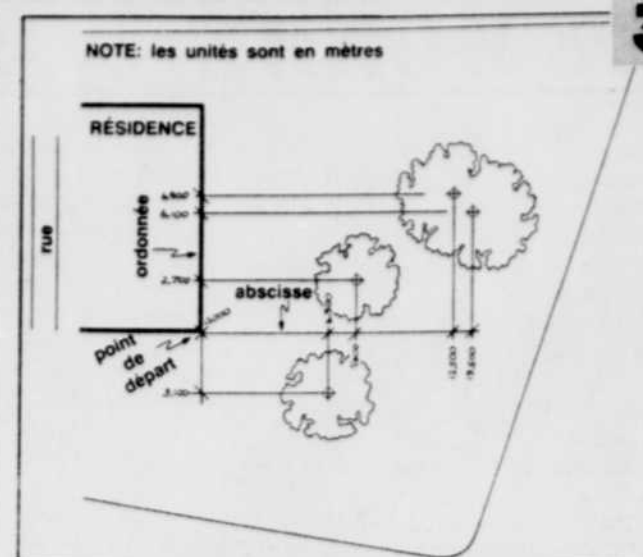
L'ÉTUDE DES COMPOSANTES DU SITE

L'édifice existant

Plusieurs cas se présentent à notre réflexion lorsqu'on traite d'un terrain avec bâtiment construit. Il se peut qu'on acquiert une résidence sur un terrain non aménagé, complètement dénudé ou partiellement boisé. Il se peut aussi qu'on achète une résidence d'un certain âge sur un site aménagé, mais qui ne correspond pas nécessairement à nos besoins. Finalement, au long des années, on peut désirer la réorganisation de notre aménagement suite à l'évolution de nos besoins. On identifie alors les caractéristiques du bâtiment. À l'aide du plan d'architecture de la maison, on localise les ouvertures et les annexes (portes, fenêtres, margelles, balcon, garage, abri d'auto et autres) et on note leurs dimensions. On analyse également les matériaux de recouvrement extérieur en regard de leur texture (brique, pierre, bois, déclin d'aluminium ou de plastique), de l'angle de certaines surfaces, des couleurs utilisées et autres.

Le sol et le sous-sol

On porte aussi notre attention à la surface du sol. On remarque l'état des niveaux existants et des lignes naturelles de drainage. Un terrain complètement plat peut comporter des problèmes de drainage. Ainsi, on retrouvera, après une forte pluie, des bassins d'eau. Par contre, un terrain à pente forte se drainera très rapidement. Bien sûr, pour maîtriser l'aspect topographique, un relevé réalisé par un arpenteur peut être d'une grande utilité, mais une méthode simple aidera tout autant le profane (dessin no 1). On se fixe un point, si possible le plus élevé sur le site. On peut lui donner une valeur arbitraire de 100 mètres. De ce point, on étire une corde à l'horizontale à l'aide d'un niveau. On utilise ensuite une perche graduée et on mesure la différence de hauteur entre la corde et certains points précis, appelés points de niveau, sur le site (à chaque 2 mètres par exemple). De la compilation de ces points, on peut tracer un plan de la topographie existante qui illustre les plateaux (lignes très espacées), les pentes fortes (lignes rapprochées), et même les lignes majeures de drainage (dessin no 2). Une ligne sur le plan de topographie indique les endroits situés à la même hauteur sur le terrain.

DESSIN NO 2:
Plan de la topographie existanteDESSIN NO 3:
Localisation des éléments existants

Une idée de la composition du sous-sol fournit également de précieuses données. Ainsi un sol rocheux, ou de tuf, sera difficile à excaver, un sol argileux lent à drainer et un sol sablonneux sec et difficile à stabiliser. Dans certains cas particuliers, la profondeur de la nappe phréatique, c'est-à-dire la nappe d'eau à l'intérieur du sol, peut se retrouver à un niveau rapproché de la surface. Il faut en tenir compte lors d'éventuelles excavations.

Les éléments existants

Tous les terrains ne sont pas nécessairement dénudés surtout quand on parle de réaménagement. Il faut alors localiser les éléments existants qu'on ne veut ou qu'on ne peut éliminer. Pour ce faire, on se fixe un point connu qui servira de départ ou de point zéro, le coin de la résidence par exemple (dessin no 3). On trace une première perpendiculaire au mur de la maison et on mesure sur l'abscisse les différents éléments (végétaux à conserver, patio, cabanon et autres). On répète par rapport à l'autre mur et on relève les dimensions sur l'ordonnée. Si on ne possède pas les plans de la résidence, on profite de l'occasion pour situer les portes, fenêtres, galeries, balcons et seuils.

La législation

Un certificat de localisation est normalement fourni lors de l'achat d'une propriété. Il localise exactement la résidence en donnant les distances de façade et de côté par rapport aux limites de propriété. L'orientation du terrain en fonction des points cardinaux y est généralement indiquée.

Ce plan ne fournit pas tous les renseignements. Il faut alors mesurer la distance de l'édifice à la rue. La différence entre cette dimension et celle écrite sur le certificat nous donne la valeur de l'emprise de la municipalité. Cette dernière retient cette bande de terrain sous sa propriété au cas où d'éventuels travaux seraient nécessaires. Cependant l'entretien doit être assuré par le résident.

D'autres informations peuvent être bien utiles. En consultant sa municipalité, on pourra connaître quelles sont les distances permises entre les limites de la propriété et l'emplacement d'un éventuel cabanon ou d'une piscine, les hauteurs maximales de clôtures ou de haies en cours arrière et en façade, la largeur maximale permise pour une entrée automobile et son droit d'empiètement sur le devant de la résidence, etc. Ces données prennent encore plus d'importance lorsqu'on se situe sur un coin de rue. Dans certaines municipalités, la face latérale de la résidence donnant sur une rue est régie par les mêmes règlements que la façade alors que ce n'est pas nécessairement le cas dans une municipalité voisine.

Outre les règlements municipaux, il faut tenir compte des servitudes dont les plus communes sont les lignes hydro-électriques, téléphoniques et de câblodistribution avec leurs raccords à la maison, que ce soit aérien ou souterrain. Certains propriétaires sont maintenant desservis par le gaz naturel. Il faut alors savoir où passe l'embranchement. Il faut aussi localiser les poteaux, les lampadaires de rue, les bornes-fontaines et autres. On considérera également le tracé de la corde à linge. Parfois, la municipalité se réserve aussi un passage dans le cadre d'un parc linéaire à des fins piétonnières ou de ski de randonnée.

Pour d'autres sites, plus ruraux, les services sanitaires sont juxtaposés aux constructions. On doit garder les surfaces des champs d'épuration et l'accès aux fosses septiques complètement dégagés. Certains laisseront les fosses de drainage ouverts; c'est un choix et un aménagement simple peut très bien agrémenter ces espaces.

Le microclimat

Il peut sembler difficile de comprendre les variations de température au niveau de son propre terrain. On suggère alors d'observer les réactions climatiques durant presque une année afin de déterminer principalement l'orientation du soleil et de l'ombre en été comme en hiver ainsi que la direction et la force des vents. Un couloir de rue peut, par exemple, provoquer des tourbillons de vent qui balayeront la neige. Un toit de forte inclinaison peut être dangereux si un passage piétonnier ou des plantations se trouvent juste en dessous. Une clôture ou un garage peut constituer une barrière physique qui retient les masses de neige. Ce sont là autant de facteurs particuliers qui doivent être considérés avant d'aménager son terrain. On pourrait même en venir à la conclusion que notre site est nettement plus protégé en comparaison avec le reste de la région. Ainsi, il serait possible, pour certaines plantations à rusticité plus faible, de s'adapter spécifiquement à cet endroit. De telles zones sont appelées microclimats. Le Jardin de Metis à Metis-sur-Mer et le Jardin Roger-Van den Hende à Ste-Foy constituent des zones microclimatiques.

L'environnement visuel

Il ne reste plus qu'à inventorier les vues à favoriser et celles à restreindre. On favorisera un champ visuel sur un panorama attrayant comme celui d'une ville ou d'une montagne, sur un sujet esthétique tel un arbre au port original ou encore sur un ruisseau.

Par ailleurs, des éléments moins intéressants peuvent être cachés. Il faut également en tenir compte. Une ouverture visuelle sur une usine, une face arrière de cabanon en mauvais état, un secteur de déchets ou une carcasse d'automobile ne peuvent que gêner la beauté de notre futur paysage. Si on ne réussit pas à contrer la pollution visuelle, on peut toujours prendre les moyens pour la camoufler.

Nous avons maintenant tous les éléments nécessaires à l'étude du contexte et des composantes du site. Vous verrez, pour un cas particulier, à quoi ressemble cette étude une fois transposée sur papier (plan de base), en consultant le dossier complémentaire. Notons que le but du cours n'est pas d'en arriver à faire soi-même un tel plan mais bien de comprendre la nécessité d'étudier son milieu de vie avant de procéder à son aménagement.

LA RÉFLEXION SUR L'AMÉNAGEMENT

Nous passons maintenant à une autre étape: celle où on fait ressortir ses désirs, ses besoins et où on planifie son aménagement paysager en pensant à ses possibilités budgétaires et aux délais d'exécution.

On doit comprendre qu'il n'y a pas que la fonction ornementale à considérer en architecture du paysage même si c'est ce qui paraît le plus. Tout le côté utilitaire doit s'exprimer en premier lieu. Tout comme un tableau dans un salon donne un cachet apprécié, on comprend bien qu'avant tout il faut qu'il y ait un mur pour le soutenir.

Les rêves et les goûts

Avant de se restreindre dans ses décisions, il n'est pas défendu d'imaginer les compositions de paysage les plus farfelues et d'étaler des besoins qui autrement ne seraient jamais envisagés. Pour le moment, seul ou avec les co-résidents, on exploite le maximum d'idées qui peuvent rendre notre vie extérieure agréable: une piscine, une fontaine, un ruisseau, un dallage de granite, une serre, des plantes exotiques, le magnolia ou l'érable japonais qu'on a déjà vu; bien sûr les sujets ne manquent pas. Profitions-en même si ces désirs ne peuvent être tous réalisés.

Les besoins

On revient maintenant à la réalité et on détermine ses véritables besoins et ses priorités. Le terrain complet peut se subdiviser en deux parties distinctes: la façade et les cours arrière et latérale. Nous considérerons plus en détails cet aspect de la planification dans les documents de base intitulés: **Pour la façade j'ai besoin de...** et **N'oublions pas les cours arrière et latérale!** Néanmoins, mentionnons que nos besoins en façade se situent principalement au niveau de l'entrée automobile (nombre de voitures en sa possession et de places de stationnement désirées) et de la circulation piétonnière. À l'arrière ou sur le côté de la résidence, nous pouvons avoir des besoins de rangement, d'intimité, de sécurité, de détente, de loisirs, d'activités sportives. Tant pour la façade que les cours arrière et latérale, on pourrait énumérer une longue liste de besoins. Ajoutons que, dans les deux cas, la fonction ornementale doit être pensée différemment puisque la beauté d'un aménagement en façade est généralement observée à partir de la rue alors que le reste du paysage est surtout admiré à partir de l'intérieur de la résidence.

La disponibilité d'entretien

On recherche, bien sûr, un aménagement beau et fonctionnel mais on ne réussira pas à le conserver dans cet état si on n'y met pas un peu de son temps. L'entretien doit donc être pris en considération. Si notre paysage devient une corvée au moment de l'entretien, il vaut mieux le savoir avant de commencer. Ainsi, les superficies gazonnées peuvent être diminuées alors que les plantations et les revêtements durs peuvent être choisis en fonction d'un entretien minimal.

Le budget et les étapes de réalisation

Le budget influence considérablement la planification de l'aménagement. À chaque année, une partie de nos revenus sont grugés par les changements, améliorations ou réparations qu'on veut et doit apporter à notre propriété. On doit également octroyer un certain montant à l'aménagement du terrain et établir les priorités, certaines étant pré-requises à d'autres, dans les travaux à effectuer. Par une planification mûrement étudiée, on sait où on s'en va tout en respectant son rythme d'investissement. On recommande donc un processus par étapes et on y va selon les priorités établies. Ainsi, on aménage son terrain à la vitesse qui nous convient en y consacrant le temps et le budget désirés.

(1) Alain Lorange pour **Paysage Design Enr.** (418) 687-1756

Dans ce texte, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

UNIVERSITÉ LAVAL
Extension de l'enseignement S.V.P. écrire en caractères d'imprimerie

DEMANDE D'INSCRIPTION

NOM _____ PRÉNOM _____

DATE DE NAISSANCE jour mois année No ASS. SOCIALE _____ PROFESSION _____

NUMERO RUE _____ NOM DE L'EMPLOYEUR _____

ADRESSE VILLE _____ NUMERO RUE _____

DOMICILE PROVINCE _____ ADRESSE AU BUREAU VILLE _____ PROVINCE _____

CODE POSTAL _____ TELEPHONE _____ CODE POSTAL _____ TELEPHONE _____

PTT-A0372 **CRÉER SON PAYSAGE** Frais: 75\$ Ne non inscrire ici

Abonnement au SOLEIL (15 dimanches), livraison incluse (poste ou camelot) Frais: 10\$

Je désire recevoir les émissions télévisées sur vidéocassettes ☐ VHS ☐ Beta Frais: 60\$

Total: _____

ADRESSE DE CORRESPONDANCE ☐ DOMICILE ☐ BUREAU

Je m'engage à retourner ce questionnaire complété à l'Université Laval, de la 1^{re} à la 3^e année de la faculté de l'agriculture et de l'alimentation, au 1^{er} étage, au 1^{er} étage, au 1^{er} étage.

☐ Chèque ci-joint fait à l'ordre de l'Université Laval

RETOURNER A: EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT PAULIN, JEAN-CHARLES-ROMANANT (2575) UNIVERSITÉ LAVAL QUÉBEC G1K 7P4 TEL. (418) 686-3022

DATE _____ SIGNATURE _____

Erreur

♦ NANCY, France (AFP) - Un chirurgien d'une clinique de Nancy s'est trompé d'œil au cours d'une opération pratiquée sur un jeune garçon de neuf ans, a-t-on appris hier auprès de l'avocat des parents de l'enfant.

Il y a quelques mois, Benoît avait été hospitalisé pour subir une intervention destinée à rendre partiellement la vue à son œil gauche, aveugle depuis sa naissance. A l'issue de l'opération, ses parents se sont aperçus que son œil droit, tout à fait valide, était recouvert par un pansement.

Immédiatement réopéré, Benoît a finalement retrouvé l'usage de son œil valide. ●

Chirac est candidat

♦ PARIS (AP, Reuter) - Jacques Chirac, le premier ministre conservateur de France, a annoncé hier sa candidature à la présidence en vue des élections du 24 avril, devenant ainsi le premier candidat majeur à dévoiler clairement ses intentions.

Il s'agit d'une deuxième tentative de l'homme de 55 ans. En 1981, il avait été facilement distancé par Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand, n'obtenant que 18 pour 100 des votes.

Si les prévisions des observateurs se confirment, les deux principaux rivaux de Chirac dans la lutte devraient être le président socialiste François Mitterrand et Raymond Barre, un ancien premier ministre conservateur.

Barre, qui n'a pas occupé de fonctions politiques depuis 1981, mène une campagne active depuis plusieurs mois mais ne devrait annoncer sa candidature qu'en février.

Quant à Mitterrand, comme c'est sa coutume, il a tout fait pour masquer ses intentions. Parfois, l'homme de 71 ans laisse entendre qu'il aimerait se retirer; d'autres fois, il donne l'impression de ne pas pouvoir résister à un « appel de la nation ». Toutefois, il semble de plus en plus certain qu'il tentera

d'obtenir un autre mandat de sept ans.

D'autres candidats mineurs se sont présentés à la course. Ainsi, on croit qu'André Lajoinie obtiendra environ 5 pour 100 des voix pour les communistes et Jean-Marie Le Pen, environ 10 pour 100 pour la formation d'extrême droite du Front national. Si aucun candidat n'obtient une majorité au premier tour du 24 avril, ce qui est prévu, les deux qui auront obtenu le plus de votes s'affronteront dans un deuxième tour, deux semaines plus tard.

Un sondage, publié hier par le journal Libération, attribuait 41 pour 100 des intentions de vote à Mitterrand, 25 pour 100 à Barre et 18,5 pour 100 à Chirac. Il y avait 40 pour 100 d'indécis. ●



Jacques CHIRAC

Des experts établiront l'âge du saint suaire

♦ NEW YORK (NYTNS) - Trois laboratoires ont été choisis par le cardinal Anastasio Ballestrero, de Turin, pour effectuer les tests qui détermineront l'âge du saint suaire, le linceul qui aurait servi à ensevelir Jésus-Christ.

Les experts des trois laboratoires doivent se réunir à Londres ce mois-ci afin de discuter des modalités des tests. Il est possible qu'ils suggèrent aussi que quatre autres laboratoires participent aux essais.

Les dirigeants des sept laboratoires croient qu'ils peuvent déterminer l'âge approximatif du suaire en déterminant son contenu de carbone 14, une forme radioactive de carbone.

Les trois laboratoires choisis par le cardinal de Turin sont ceux de l'Université de l'Arizona, du British Museum et de l'Institut fédéral de technologie de Zurich. Les quatre autres laboratoires, dont les offres de services ont été rejetées par le cardinal, soutiennent que des tests menés par sept groupes différents d'experts permettraient d'obtenir des résultats plus précis.

Le suaire est une pièce de tissu d'une longueur de quatre mètres. Les tests au carbone 14 pourraient déterminer s'il a été tissé il y a 2,000 ans mais ne pourraient indiquer s'il a bel et bien enveloppé le corps du Christ. ●

TOUS LES PNEUS ROADHANDLER SONT EN SOLDE CHEZ SEARS RABAIS 15-30%

SEARS
OFFRE PLUS

RABAIS 30%

Jusqu'au 30 janvier

Radiaux toutes saisons RoadHandler '45' ceinturés d'acier pour excellente tenue de route. Semelle à dessin conçu par ordinateur. Garantie de 100 000 km. Série 76000.

Dimensions	Après le 30 jan. 88	Ch.
P155/80R13	94,99\$	65,99\$
P165/80R13	104,99\$	73,49\$
P175/80R13	115,99\$	81,19\$
P185/80R13	129,99\$	90,99\$
P185/75R14	136,99\$	95,89\$
P195/75R14	144,99\$	101,49\$
P205/75R14	154,99\$	108,49\$
P205/75R15	157,99\$	110,59\$
P215/75R15	163,99\$	114,79\$
P225/75R15	167,99\$	117,59\$
P235/75R15	177,99\$	124,59\$

GARANTIE CONTRE L'USURE
100 000 km
62 100 miles

RABAIS 25%

Jusqu'au 30 janvier

RoadHandler SCR pour voitures européennes. Radiaux toutes saisons ceinturés d'acier pour petites voitures. Semelle à dessin profond. Garantie de 90 000 km. Série 75000.

Dimensions	Après le 30 jan. 88	Ch.
145SR13	83,99\$	62,99\$
155SR12	91,99\$	68,99\$
155SR13	94,99\$	71,24\$
165SR13	105,99\$	79,49\$
175SR14	118,99\$	89,24\$
185SR14	136,99\$	102,74\$
165SR15	118,99\$	89,24\$
165/70SR13	101,99\$	76,49\$
175/70SR13	115,99\$	86,99\$
185/70SR13	124,99\$	93,74\$
195/70SR13	133,99\$	100,49\$
185/70SR14	136,99\$	102,74\$
195/70SR14	143,99\$	107,99\$
205/70SR14	149,99\$	112,49\$

GARANTIE CONTRE L'USURE
90 000 km
54 800 miles

RABAIS 25%

Jusqu'au 30 janvier

RoadHandler GT d'allure sportive. Semelle à dessin conçu par ordinateur. Rainures latérales et sculpture profonde pour bonne adhérence. Série 72000.

Dimensions	Après le 30 jan. 88	Ch.
P185/70SR13	99,99\$	74,99\$
P195/70SR14	106,99\$	80,24\$
P205/70SR14	114,99\$	86,24\$
P215/65SR15	118,99\$	89,24\$
P225/70SR15	126,99\$	95,24\$
P245/60SR15	134,99\$	101,24\$
P255/60SR15	139,99\$	104,99\$

Les pneus neufs Sears sont garantis contre les avaries routières. Installation gratuite* sur pneus standard en acier.

RABAIS 15%

Jusqu'au 30 janvier

RoadHandler LTR à 2 ceintures d'acier et carcasse en polyester assurant un roulement doux. Semelle à sculpture profonde et plusieurs rainures. Série 97000.

Dimensions	Après le 30 jan. 88	Ch.
LT95/75R14	137,99\$	116,99\$
LT215/75R15	151,99\$	129,19\$
LT235/75R15	156,99\$	133,44\$
LT31x10.50R15	179,99\$	152,99\$
LT8.00R16.5	178,99\$	152,14\$
LT235/85R16	209,99\$	178,49\$
LT8.75R16.5	187,99\$	159,79\$
LT9.50R16.5	202,99\$	172,54\$

Produits et services pour l'auto ne sont pas offerts à notre magasin de Granby.



RABAIS 10\$ SUR TOUTES NOS BATTERIES

Sears 40...pour la plupart des autos. Puissance de démarrage à froid de 375 A. Garantie de 40 mois. Ord. 59,99\$. Ch. 49,99\$
Les prix ordinaires mentionnés sont des prix Sears.

Sears 50...plus puissante que la plupart des batteries d'origine des autos. Garantie de 50 mois. Ord. 69,99\$. Ch. 59,99\$

Batterie DieHard...chargée et prête à être installée! Garantie de 60 mois. Ord. 79,99\$ - 99,99\$. Ch. 69,99\$ - 89,99\$

DieHard® pour camions légers. Pour usage intensif. Garantie de 60 mois. Ord. 99,99\$. Ch. 89,99\$

Incredicell®...batterie Sears 1er choix! Puissance de démarrage à froid de 650 A. Garantie de 66 mois. Ord. 99,99\$. Ch. 89,99\$

DieHard® RV marine...idéale pour petits propulseurs. Ord. 99,99\$ - 109,99\$. Ch. 89,99\$ - 99,99\$

Prix en vigueur jusqu'au 30 janvier 1988, ou jusqu'à épuisement des stocks



2988

Silencieux Muzzler® garanti aussi longtemps que vous possédez votre voiture contre la perforation due à la rouille et l'éclatement. Inspection gratuite du système d'échappement.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 8h à 17h30 du lundi au mercredi; de 8h à 21h le jeudi et le vendredi; de 8h à 17h le samedi pour Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711.

Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.

LE MONDE

USA: 117 tests nucléaires cachés

♦ NEW YORK (NYTNS) - Au cours des 25 dernières années, les États-Unis ont gardé secrètes au moins 117 explosions nucléaires à leur polygone d'essais souterrains dans le désert du Nevada.

C'est ce qu'a révélé, hier, un groupe de scientifiques américains.

Les explosions tenues secrètes

étaient toutes petites, leur puissance étant normalement inférieure à un kilotonne, ou 1.000 tonnes de TNT. Ces essais ont néanmoins représenté 20 pour 100 de tous les essais nucléaires américains durant cette période, un nombre que des experts qualifient d'étonnement élevé.

La découverte de ces expériences secrètes s'est faite par l'ana-

lyse des données recueillies par les sismographes, les appareils qui enregistrent les amplitudes et la durée des tremblements de terre.

Vu que le gouvernement américain s'était réservé le droit de cacher l'existence de ses expériences nucléaires, jusqu'à maintenant il n'y avait aucune estimation précise du

nombre de tests souterrains au Nevada depuis que l'Est et l'Ouest, il y a 25 ans, aient accepté de ne plus faire d'essais nucléaires dans l'atmosphère.

Ces révélations donnent donc, pour la première fois, une idée des dimensions cachées du programme nucléaire américain depuis 25 ans.

Un porte-parole fédéral a dit que le gouvernement américain refusait de faire le moindre commentaire sur le contenu du rapport.

Impact majeur

Des experts ont dit que la révélation de l'existence d'un grand nombre de petites explosions secrètes aurait probablement un impact majeur sur le débat tant au Congrès qu'au sein de la communauté scientifique sur le besoin ou pas de limiter le nombre des essais souterrains.

L'existence des tests secrets est révélée dans un rapport de 61 pages du Natural Resources Defense Council, une organisation privée dont le siège est à New York et qui prône l'interdiction de toutes les formes d'essais nucléaires. L'organisation a récemment participé avec des scientifiques soviétiques à des inspections des polygones d'essais soviétique et américain.

Jusqu'à ce jour, le gouvernement américain a toujours refusé de son prononcer en faveur d'un traité interdisant les essais nucléaires en disant qu'il était impossible de détecter les petites explosions. ●

EN BREF...

■ **Appel d'Aquino** MANILLE (Reuter, AFP) - La présidente Corazon Aquino a lancé, hier, un appel au calme à l'approche des élections de demain qui ont déjà coûté la vie à 86 personnes. Toutefois, la violence a continué. En effet, une jeep a sauté sur une mine. Quatre personnes ont été tuées, dont deux candidats et la femme de l'un d'eux. Plus de 20 millions de Philippins auront à élire demain les gouverneurs, maires et conseillers municipaux dans la majeure partie de l'archipel.

■ **Maires corrompus** PALERME, Sicile (AP) - Un procureur a demandé à un juge d'inclure pour corruption quatre anciens maires de Palerme, ont rapporté hier les médias italiens. Les accusations de corruption reposent en partie sur l'étude des dossiers personnels d'un autre ex-maire de Palerme qui a été assassiné mardi. Les quatre anciens maires, tous des chrétiens-démocrates, sont soupçonnés de détournements de fonds et de conflits d'intérêts.

■ **Nouvelle politique spatiale** WASHINGTON (AFP) - Le président Ronald Reagan a approuvé une nouvelle politique spatiale prévoyant notamment le retour des Américains sur la Lune et l'exploration de la planète Mars, rapporte le magazine spécialisé Aviation Week and Space Technology dans son dernier numéro. Cette nouvelle politique, à laquelle Reagan a donné son approbation au début du mois, doit être annoncée lors de son discours sur l'état de l'Union, le 25 janvier, précise le magazine.

■ **Immense nappe d'eau** NEW DELHI (AFP) - Une immense nappe d'eau souterraine, longue de plusieurs centaines de kilomètres, a été récemment découverte en Inde par une équipe de la Commission de l'Etat indien pour le pétrole et le gaz naturel, a annoncé le ministre d'Etat Brahm Mutt. Cet énorme réservoir, qui pourra garantir indéfiniment un approvisionnement en eau potable, s'étend de la chaîne inférieure de l'Himalaya à l'est de l'Etat du Bengale. Cette découverte permettra de révolutionner la vie des régions touchées par la sécheresse en Inde, a ajouté Dutt.

■ **Attentats en Ulster** BELFAST (AP) - Un catholique et un militaire protestant ont été tués vendredi soir et hier matin à Belfast. Il s'agit des premiers attentats commis en Ulster depuis le début de 1988. Un membre de l'Ulster Defense Regiment, le capitaine Timothy David Armstrong, 29 ans, a été assassiné hier matin dans une rue de Belfast. Un jeune catholique de 19 ans, Billy Kane, a été assassiné chez lui à Belfast vendredi soir par deux hommes masqués.



A travers le mur

Assis et encore sous le choc de l'impact, Morris Beauboeuf, attend l'arrivée des policiers après avoir défoncé avec sa voiture, vendredi, le mur d'une pharmacie d'Alexandria, en Louisiane. Selon des témoins, Beauboeuf aurait perdu le contrôle de son véhicule. Personne n'a été blessé.

Terry Waite ne sera pas libéré en 88

♦ LONDRES (AFP) - Terry Waite enlevé à Beyrouth il y a un an, n'a aucune chance d'être libéré avant les élections présidentielles américaines de l'automne prochain, a affirmé cheikh Mohammad Fadlallah, chef spirituel des intégristes pro-iraniens du Liban soupçonnés d'avoir enlevé l'émis-saire de l'archevêque de Cantorbéry, dans une interview publiée aujourd'hui par le Sunday Express.

«Waite et les autres (otages) sont traités correctement. Les déclarations selon lesquelles ils sont en mauvaise santé sont fausses», a déclaré le cheikh, interrogé à Beyrouth par téléphone.

Selon le Sunday Express, cheikh Fadlallah, qui a reconnu être «proche» des ravisseurs de Waite, a accepté de parler pour la première fois du sort de l'otage britannique avec l'aval de l'ayatollah Khomeiny.

«C'est seulement quand Ronald Reagan aura quitté la Maison-Blanche que l'on pourra commencer à envisager des discussions sur les conditions de la libération de Terry Waite et des autres otages», a-t-il déclaré. Selon lui, les ravisseurs de Terry Waite ont ainsi l'intention d'humilier Ronald Reagan.

Selon lui, Terry Waite a été attiré par ses ravisseurs dans une clinique privée de Beyrouth-Ouest. C'est dans cette clinique, selon le Sunday Express, que Waite avait négocié en juillet 1986 la libération du prêtre américain Lawrence Jenco.

Les ravisseurs de Waite lui reprochent de ne pas avoir tenu «sa promesse d'obtenir la libération de 17 chiites emprisonnés au Koweït, en échange de la libération de Lawrence Jenco», a dit Fadlallah. ●

Perroquet à la mémoire d'éléphant

♦ LA ROCHELLE, France (AFP) - Une habitante de Niort, dans le centre de la France, a retrouvé son perroquet, un magnifique ara d'Amérique du Sud dérobé chez elle il y a trois ans, après que la volatile eut reconnu la jeune femme et son chien dans un magasin d'oisellerie où ils étaient entrés par hasard.

De passage à La Rochelle, Marlène Naud était entrée dans le magasin à la recherche d'un petit animal de compagnie. Tout à coup, un perroquet a crié «c'est Black, c'est Black», en sautant sur son perchoir. Coco venait en effet de reconnaître le chien de sa maîtresse ainsi que cette dernière.

Un vif échange verbal a suivi entre Mme Naud et le propriétaire du magasin, qui ont été invités à aller s'expliquer au poste de police au commissariat de La Rochelle, devant des policiers perplexes qui ont ouvert une enquête.

Pour l'instant, Coco a été restitué à sa maîtresse en attendant qu'il... raconte en détail sa mésaventure. ●

COUPONS DE COURTOISIE
VALEUR 100\$

Un cadeau de 100\$ à l'achat d'une fourrure. Ces coupons vous donnent droit à un rabais de 10% sur vos achats à prix régulier.

Le meilleur plan de financement
12 MOIS SANS INTÉRÊT

Pour l'achat de votre fourrure en même temps que votre chapeau de fourrure et de vos bottes d'hiver. Laiberte vous offre son plan 12 mois sans intérêt. Seule la taxe de vente est payable à l'achat. Financement sur place sans intermédiaire.

La Plus GRANDE VENTE DE FOURRURE de l'année



RABAIS SUR PLUS DE 1000 FOURRURES

Economisez JUSQU'À 4000\$

RABAIS DE 500\$ à 4000\$ Sur des manteaux de collection: SIMON CHANG • ALFRED SUNG CLAUDE GILBERT • BALENCIAGA	Manteaux de dos de RAT MUSQUE naturel 1499\$	Manteaux de VISION NATUREL peaux allongées 2499\$
Sélection de manteaux de FOURRURES VARIÉES 599\$ 999\$ 1299\$	Manteaux de CASTOR LONG POIL 1599\$	Manteaux de CHAT SAUVAGE naturel ou lustré 2599\$
Manteaux de CHAT SAUVAGE lustré 1199\$	Manteaux de RENARD NORVÉGIEN naturel, chevrons 2299\$	Choix de fourrures POUR HOMMES VISION • LOUTRE • CASTOR RAT MUSQUE • CHAT SAUVAGE À PRIX RÉDUITS

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX IDENTIFIÉS EN MAGASIN
● Corrections normales gratuites ● Garantie d'un an avec police d'assurance
● Entreposage gratuit la première année ● Plan mise de côté

laiberté Fourrures

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 525-4841

120 ANS D'EXCELLENCE